



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

111^e séance plénière

Mardi 26 juillet 2011, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Deiss (Suisse)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 27 de l'ordre du jour (suite)

Réunion de haut niveau sur la jeunesse

Développement social

- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille**

Projet de résolution (A/65/L.87)

Le Président : L'Assemblée générale est saisie du projet de document final publié sous la côte [A/65/L.87](#).

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution [A/65/L.87](#), intitulé « Document final de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le thème : jeunesse, dialogue et compréhension mutuelle ». Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution [A/67/L.87](#)?

Le projet de résolution est adopté (résolution 65/312).

Le Président : Avant de donner la parole aux orateurs, je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Représentant

permanent de l'Autriche, et à S. E. M. Jean-François Zinsou, Représentant permanent du Bénin, qui ont su mener avec efficacité et patience les débats et négociations complexes qui ont eu lieu dans le cadre des consultations sur le document final. Je remercie aussi tous les États Membres de leur précieuse contribution, sans laquelle le document final n'aurait pas été établi.

Avant de poursuivre, je donne encore quelques informations pratiques pour permettre au plus grand nombre de prendre la parole dans les délais qui nous sont impartis. Je prie les orateurs de bien vouloir respecter le temps de parole qui est de 3 minutes pour les déclarations faites au nom d'un pays et de 5 minutes pour celles qui sont faites au nom d'un groupe. Je demande aussi aux orateurs de prononcer leurs déclarations à un rythme normal pour que les services d'interprétation puissent être correctement assurés. Pour aider les orateurs à gérer leur temps, un témoin lumineux est installé.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Thomas Yayi Boni, Président de la République du Bénin.

Le Président Yayi : Je voudrais avant tout proposer renouveler du haut de cette tribune mes condoléances les plus attristées à sa Majesté Harald V, Roi de Norvège, pour l'attentat à la voiture piégée et la fusillade sur l'île d'Utøya, une effroyable tragédie qui

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



accable son peuple. Mon gouvernement condamne énergiquement ces actes terroristes.

Le Sommet sur la jeunesse qui s'est ouvert hier, 25 juillet 2011, a permis de capitaliser les apports de divers horizons pour converger vers une vision commune par le dialogue et la compréhension mutuelle, dont la Déclaration adoptée ce jour (résolution 65/312) ébauche les perspectives. Ce document final marque le couronnement de l'Année internationale de la jeunesse proclamée par la résolution 64/134 de l'Assemblée générale, Année internationale qui nous a offert un cadre exceptionnel de mobilisation en faveur de cette couche sensible de la population mondiale.

Au-delà des idéaux qu'il porte en faveur de la culture de la paix, du respect des droits de l'homme et de la solidarité entre générations, cultures, religions et civilisations, le thème de ce sommet résonne comme un appel et un rappel à l'endroit des gouvernants et des jeunes eux-mêmes vis-à-vis de leur responsabilité pour l'avenir de nos nations.

Comme nous le savons tous, les jeunes portent l'exigence tenace de plus de démocratie, de plus de justice sociale, de plus de participation, de plus d'intégration. Bref, une aspiration profonde par essence qui s'affirme aux antipodes d'une tendance au fondamentalisme et à l'extrémisme.

Par sa fougue, sa sensibilité, sa grande capacité de mobilisation et de contestation, son idéalisme et sa grande disponibilité à prendre des risques considérables, la jeunesse en quête de plus de liberté et d'un mieux-être, constitue une puissante force motrice du changement dans toute société humaine. Les événements récents marquant l'actualité internationale le montrent et le démontrent à profusion.

Nous devons répondre à leurs aspirations par l'intensification du dialogue inclusif, la culture de la paix et de la coopération internationale pour prévenir les développements préoccupants qui servent d'exutoires aux frustrations légitimes accumulées, les canaliser et les apaiser en vue de préserver la stabilité et la concorde au sein des États et entre eux.

Nous savons que l'Organisation des Nations Unies n'est pas demeurée indifférente à ces défis qui l'interpellent au plus haut degré. C'est sans conteste l'idéal visé par les nombreuses initiatives prises au cours de ces dernières années sous l'égide des Nations Unies et qui ont permis de formuler des objectifs internationaux de développement, appuyés de

programmes adoptés à divers niveaux pour améliorer les conditions de vie sous tous les horizons.

Cependant, la réalisation de ces objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, progresse avec des fortunes diverses qui rendent encore plus criardes les inégalités caractérisant notre monde d'aujourd'hui. Nous devons nous employer avec plus d'énergie et plus de détermination à combler ces clivages, puisque nous sommes conscients que leur persistance est préjudiciable à la paix et à la sécurité internationales.

Pour y parvenir, nous devons établir des synergies entre les divers programmes existants et mobiliser les énergies de la jeunesse, pour en faire l'artisan et le bénéficiaire de l'élimination de ces disparités. La jeunesse doit être prise en compte dans toutes nos politiques, dans toutes nos stratégies, nos visions et nos programmes de développement, aussi bien aux plans national, régional que mondial. Car seules les sociétés qui donnent des chances valorisantes à la jeunesse pourront surmonter les défis de notre siècle et de l'avenir.

Nous devons alors cultiver une foi inébranlable en la jeunesse, la motiver et l'orienter vers la prise en charge de ses responsabilités historiques. La dix-septième session ordinaire de l'Union africaine tenue à Malabo, en Guinée équatoriale, du 30 juin au 1^{er} juillet 2011, dont le thème fut « Accélérer l'autonomisation des jeunes en vue du développement durable », en a bien pris conscience. Et elle a décidé entre autres que les États Membres devraient allouer des ressources suffisantes à l'Organisation régionale en faveur du programme de la jeunesse.

Au Bénin, mon pays, la jeunesse est considérée comme la principale force motrice de la refondation de la nation, au cœur de notre projet de société. Dans ce cadre, les jeunes occupent d'importants postes de responsabilité et prennent un réel pari sur l'avenir du pays. Une telle refondation exige du jeune des piliers indispensables, notamment la vertu, un sursaut patriotique, la foi en soi, en son pays et en des principes cardinaux et spirituels : le patriotisme, la responsabilité et le leadership.

Pour tous les pays du monde, la jeunesse constitue un précieux patrimoine, une mine d'or inépuisable et un créneau d'investissement porteur et rentable pour un développement économique et social

durable de tout pays. Le XXI^e siècle sera celui du capital humain incarné par les jeunes.

Articulé au confluent des activités ayant marqué la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, le document final que ce sommet vient d'adopter (résolution 65/312) porte une vision qui engage à l'action et à la rationalisation des efforts pour l'élimination des obstacles à l'épanouissement de la jeunesse. L'Organisation des Nations Unies doit assumer une responsabilité particulière dans l'appui aux gouvernements dans ce domaine. Une agence des Nations Unies pour la jeunesse à l'image d'ONU-Femmes servirait bien les besoins de la cause.

Compte tenu du rôle fondamental que joue l'emploi dans l'insertion sociale et économique des jeunes, le développement d'une stratégie mondiale de l'emploi accordant une attention particulière à l'élimination du chômage des jeunes et de leur sous-emploi est d'une urgente nécessité, comme le sont les mesures pour assurer aux jeunes la mobilité comme expression du sens de la liberté. Elle peut être servie par la multiplication des canaux légaux de migration temporaire qui ne peuvent qu'accroître l'amitié, la compréhension et la coopération internationales.

Ces divers chantiers à ouvrir à l'issue de l'Année internationale de la jeunesse peuvent être conduits dans le cadre d'une décennie de la jeunesse pour une campagne concertée et soutenue en sa faveur. Il serait souhaitable que l'Assemblée générale accorde une attention particulière à cette question dans le cadre de l'examen du rapport dont nous venons de charger le Secrétaire général d'élaborer.

Pour terminer, il conviendrait que nous mettions en place un groupe d'amis de la jeunesse au niveau des Représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York pour suivre la mise en œuvre de la Déclaration de cette Réunion de haut niveau. Il y va de l'avenir de l'humanité qui est tributaire de notre capacité de mettre la jeunesse au service de la paix, de la sécurité internationale, du développement humain durable et inclusif.

Vive l'amitié des peuples et des nations, vive la coopération internationale au service d'une jeunesse saine, vive l'Organisation des Nations Unies!

Le Président : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre du Luxembourg.

M. Asselborn (Luxembourg) : La présente Réunion de haut niveau sur la jeunesse vient effectivement à point nommé. Ces derniers mois, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, une jeunesse éduquée, souvent diplômée mais confrontée au chômage et à l'impuissance de ses dirigeants à lui offrir un avenir, s'est mise en mouvement pour réclamer des droits et des libertés, ainsi que des politiques assurant la justice sociale et le partage équitable des richesses.

Sans vouloir comparer ce qui n'est pas comparable, ce qui se passe aujourd'hui au sud de la Méditerranée et au Moyen-Orient marque une étape tout aussi importante dans l'émancipation de la jeunesse en tant qu'acteur politique et social à part entière que ce que, à mon avis, les événements de mai 68 ont représenté pour les jeunes d'Europe. La communauté internationale doit se montrer à la hauteur de ce tournant historique.

Dans ce contexte, le Luxembourg se félicite du document final de notre réunion (résolution 65/312). Je remercie les Représentants permanents de l'Autriche et du Bénin pour avoir facilité le consensus sur un texte qui nous encourage à faire plus pour donner aux jeunes, y compris aux jeunes femmes, les moyens de bâtir un meilleur avenir.

Le Luxembourg salue le fait que la Déclaration réaffirme le Programme d'action mondial pour la jeunesse, qui garde toute sa pertinence. Il importe d'en poursuivre la mise en œuvre avec détermination, et ce, à tous les niveaux.

Parmi les priorités identifiées dans ce document final, je voudrais en relever trois : l'insertion professionnelle des jeunes; l'accès des jeunes aux services sociaux de base, dont l'éducation et la santé; la promotion et la protection efficaces des droits et des libertés fondamentales des jeunes, y compris dans les situations de conflit.

Au Luxembourg, la politique de la jeunesse est fondée sur la loi-cadre de 2008. Notre politique se veut transversale, englobant tous les champs politiques qui ont un impact sur la vie des jeunes. Elle se veut aussi participative. Le Parlement des jeunes permet à la jeunesse de faire entendre sa voix dans notre débat politique national.

Sur la base d'une analyse détaillée de la situation de la jeunesse au Luxembourg, un plan d'action national est en voie d'être parachevé. Il se concentrera

sur un nombre limité de priorités, les deux premières étant d'accompagner les jeunes dans les transitions entre le monde de l'éducation et le monde du travail, et de soutenir les jeunes familles.

Je tiens également à souligner que notre politique de coopération au développement et d'action humanitaire accorde une grande importance à l'éducation et à la formation professionnelle et technique des jeunes. Avec ses partenaires, que ce soit au Cap-Vert, au Sénégal, au Nicaragua ou au Vietnam ou aussi dans les territoires palestiniens occupés, la coopération luxembourgeoise œuvre pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes. Nous appuyons aussi des programmes de microfinance facilitant l'accès des jeunes à l'entrepreneuriat.

Enfin, au vu de son engagement pour la consolidation de la paix, en particulier en Afrique de l'Ouest et surtout en Guinée, le Luxembourg est conscient de l'importance que revêt l'emploi des jeunes afin d'instaurer une paix et une cohésion sociale durables dans les pays qui émergent d'une période de conflit.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Paul Abena, Ministre de la jeunesse et des sports du Suriname, qui va s'exprimer au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

M. Abena (Suriname) (*parle en anglais*) : Au nom des pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), j'adresse mes sincères condoléances au peuple et au Gouvernement norvégiens après la tragédie qui a frappé des jeunes.

C'est un insigne honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale en cette occasion historique au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes. J'ai aussi le plaisir de transmettre à l'Assemblée les salutations du Président de la République du Suriname, S. E. M. Desiré Bouterse, qui est chargé du dossier jeunesse, sports, égalité entre les sexes et culture au sein de la Communauté.

La CARICOM s'associe à la déclaration que fera le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Alors que l'Année internationale de la jeunesse tire à sa fin, la Réunion de haut niveau sur la jeunesse est une occasion bienvenue d'examiner les vulnérabilités des jeunes et les problèmes qu'ils connaissent en matière de progrès et de développement,

et de comprendre comment des questions comme la pauvreté, le chômage, la santé et un système éducatif inadéquat les affectent. Ces questions intéressent particulièrement la CARICOM, car les jeunes de moins de 30 ans représentent environ 60 % de la population de la région.

La CARICOM est aux premiers rangs s'agissant d'associer et d'intégrer les jeunes de la région en leur offrant les moyens de s'impliquer activement et de développer leur créativité et leurs talents.

À cet égard, j'appelle l'attention sur le Sommet extraordinaire sur la jeunesse que la CARICOM a tenu en janvier 2010 au Suriname. Le Sommet a adopté le rapport de la Commission de la CARICOM sur l'épanouissement des jeunes, mise sur pied en 2007 par les chefs de gouvernement de la CARICOM pour entreprendre une analyse approfondie des défis que rencontrent les jeunes dans le marché et l'économie uniques de la CARICOM et des possibilités qui s'offrent à eux. La Commission a également formulé des recommandations pour améliorer le bien-être et renforcer l'autonomisation des jeunes. Le Sommet a adopté la Déclaration de Paramaribo sur l'avenir des jeunes dans la Communauté des Caraïbes, qui identifie les jeunes en tant que ressources et que partenaire de développement et qui établit un lien puissant entre épanouissement des jeunes et développement national et régional.

Le programme de la CARICOM en faveur des jeunes vise à permettre aux jeunes âgés de 15 à 29 ans de bénéficier à l'intégration régionale et au marché et à l'économie uniques de la CARICOM, et d'y contribuer. Il est ancré dans la Stratégie régionale pour l'épanouissement des jeunes avec les thèmes prioritaires suivants : autonomisation sociale et économique, possibilités d'épanouissement, protection, leadership, gouvernance et participation, santé et droits reproductifs.

Depuis 2003, un aspect important du programme en faveur des jeunes a été le programme « Jeunes ambassadeurs » de la CARICOM. Le programme est un mécanisme dont se sert la CARICOM pour renforcer le niveau de participation des jeunes, le partenariat pour l'intégration régionale et le processus de développement social et économique à l'échelle régionale. Les « Jeunes ambassadeurs » de la CARICOM constituent un réseau de jeunes leaders des Caraïbes chargés par les chefs de gouvernement de la CARICOM de plaider la cause des jeunes et de leur

enseigner les priorités régionales, comme le marché et l'économie uniques de la CARICOM et le VIH/sida.

De plus en plus, les jeunes contractent des maladies non transmissibles ou courent le risque de les contracter. Pour assurer à tous nos ressortissants, notamment les jeunes, le meilleur état de santé possible, la lutte contre l'incidence et la prévalence de telles maladies doit rester une priorité régionale.

Un autre sujet de préoccupation pour la région est le taux élevé de chômage chez les jeunes, qui est sensiblement plus élevé pour les jeunes femmes. La CARICOM appuiera les efforts visant à élaborer une stratégie globale pour lutter contre ce problème.

Le crime et la violence parmi les adolescents et les jeunes demeurent une source de préoccupation majeure dans presque tous les pays des Caraïbes. Ils sont associés à la pauvreté, au chômage et aux inégalités sociales. Cela a conduit les chefs de gouvernement de la CARICOM à donner instruction que le plan d'action pour la prévention du crime contre la société et le développement, élaboré avec l'aide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, soit mis en œuvre de toute urgence.

Nous appuyons les initiatives du système des Nations Unies qui donnent priorité aux jeunes et favorisent grandement leur épanouissement. À cet égard, la CARICOM est d'avis qu'il faudrait assurer le suivi de l'approche développée par le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes pour orienter ses travaux au cours de l'Année internationale. Cette approche traite également des problèmes persistants soulignés dans les domaines prioritaires du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Les objectifs suprêmes de ce cadre – un engagement et des investissements accrus en faveur des jeunes, au renforcement de la participation des jeunes et des partenariats de jeunes, ainsi qu'un renforcement de la compréhension entre les cultures parmi les jeunes – pourraient guider les travaux des institutions des Nations Unies au-delà de l'Année internationale.

La communauté mondiale ferait un excellent investissement en augmentant l'aide financière et l'appui au renforcement des capacités en faveur de l'épanouissement des jeunes, en particulier dans les régions et les communautés défavorisées. À cet égard, il est nécessaire de consolider le Fonds ONU-Habitat pour la jeunesse. Il pourrait servir de modèle de

financement de l'épanouissement des jeunes dans d'autres domaines thématiques.

Enfin, la CARICOM sait que les jeunes jouent déjà un rôle actif dans la société et qu'ils y apportent des contributions précieuses en faisant preuve de leadership, et grâce à leur participation aux processus démocratiques et à leur réussite dans les affaires, la technologie, la recherche, le sport, la musique, l'art et dans bien d'autres domaines. Leur maîtrise des technologies de l'information et de la communication leur permet de mettre en commun leur savoir et leur expérience au-delà des limites de leurs communautés et d'établir des passerelles entre leurs sociétés et cultures et celles d'autres jeunes.

La CARICOM est consciente du potentiel créatif des jeunes et de la possibilité qu'ils ont d'être des agents du changement. Nous sommes persuadés que notre avenir est entre les mains de notre jeunesse. C'est pourquoi le rapport de la Commission sur les jeunes ne saurait porter de meilleur titre que « Regard sur l'avenir : investir aujourd'hui dans la jeunesse pour assurer l'avenir de la communauté ».

Nous sommes prêts à coopérer avec les autres États Membres, les donateurs et la communauté internationale pour favoriser l'épanouissement des jeunes. Nous réaffirmons notre détermination à continuer de fournir aux jeunes des possibilités accélérées, dans les limites de nos moyens, comme condition préalable pour le bien-être de la planète et des générations futures.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kazenambo Kazenambo, Ministre de la jeunesse, du service national, des sports et de la culture de la Namibie, qui s'exprimera au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

M. Kazenambo (Namibie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens, au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe, à exprimer mes condoléances au peuple norvégien.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui est composée des pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Swaziland, Zambie, Zimbabwe et mon propre pays, la Namibie. La SADC s'associe aux déclarations faites respectivement par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe

des 77 et de la Chine et le représentant du Rwanda au nom du Groupe des États d'Afrique. La SADC apportera son plein appui et sa coopération pour faire en sorte que les travaux de cette importante réunion soient couronnés de succès.

L'épanouissement des jeunes est une question de première priorité dans la Communauté de développement de l'Afrique australe. Des politiques, des législations et des programmes nationaux existent à différents niveaux dans notre région pour favoriser l'épanouissement des jeunes de manière générale. En tant que membres de l'Union africaine, les États membres de la SADC restent attachés à la décennie 2009-2019 en tant que décennie de l'autonomisation des jeunes et du développement durable. Au plan régional, un programme a été mis en place pour relever ensemble les défis croissants qu'affrontent les jeunes vulnérables dans notre région.

Au récent Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, qui s'est tenu les 30 juin et 1^{er} juillet, les dirigeants africains ont traité le thème « Accélérer l'autonomisation des jeunes pour un développement durable. » Ils ont décidé de donner la priorité aux programmes jeunesse et ont adopté des politiques visant à créer des possibilités d'emplois sûrs et compétitifs. Un grand nombre de jeunes ne sont pas assez qualifiés pour trouver un travail productif indépendant et certains dans la région sont soit au chômage, soit sous-employés.

Des études menées par le secrétariat de la SADC suggèrent aussi qu'il y a des problèmes dans la façon dont sont mises en œuvre les politiques et les stratégies existantes, ainsi que la fourniture des services, pour remédier aux difficultés rencontrées par les jeunes dans certains cas à travers la région. Les structures en place chargées de donner aux jeunes les moyens de contribuer efficacement au développement national et régional dans certains domaines sont faibles et gravement sous-financées aux niveaux national et régional. En outre, le concept de participation et d'autonomisation des jeunes est souvent compris différemment par les États membres et les organisations opérant dans la région, ce qui empêche de faire des comparaisons au niveau régional. Cette situation fait de la coordination en faveur de l'épanouissement des jeunes un autre problème majeur.

Les États membres de la SADC recommandent la création d'une entité spécialisée de l'ONU chargée des jeunes pour appuyer et financer les initiatives des États

Membres en faveur des jeunes. Cette proposition a été formulée à la lumière du fait que les institutions de l'ONU existantes ne s'occupent pas de façon adéquate de la question de l'épanouissement des jeunes. L'entité qui s'occuperait spécialement des jeunes ferait rapport à une Commission des Nations Unies chargée de la jeunesse et relèverait de celle-ci. Le Programme d'action mondial pour les jeunes doit être réexaminé et des mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation mis en place.

Nous espérons que le document final adopté au début de cette réunion (résolution 65/312) aidera à faire progresser le point de l'ordre du jour portant sur le bien-être des jeunes à l'ONU.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Moncef Belkhayat, Ministre de la jeunesse et des sports du Royaume du Maroc, qui s'exprimera au nom du Conseil des Ministres arabes de la jeunesse et des sports.

M. Belkhayat (Maroc) (*parle en arabe*): Tout d'abord, je voudrais adresser les condoléances du Roi et du peuple du Maroc au Royaume de Norvège suite à la tragédie d'Oslo.

Les jeunes ont changé, leur environnement aussi, notamment leur cadre culturel, social, politique, économique et informationnel, ainsi que leur mode de vie. Et leurs ambitions se sont cristallisées. La vision qu'ils avaient de la vie a changé, notamment le regard qu'ils portent sur les hommes politiques et ceux chargés des affaires publiques, et leur confiance s'en est trouvée ébranlée. Les jeunes d'aujourd'hui ont entre 18 et 30 ans. Certains abandonnent les études, contraints par la situation familiale de rejoindre de bonne heure le marché du travail, alors que d'autres poursuivent leurs études jusqu'à un âge avancé. Ils forment une population nouvelle avec des besoins particuliers.

Les jeunes sont un facteur essentiel de changement dans les pays en développement. L'Internet est leur outil préféré et le plus utilisé. Ils ont fini par l'adopter et en faire un moyen de communication transcendant les frontières. Cette technologie moderne est devenue un moyen essentiel de communication avec le monde, où ils puisent valeurs et styles de vie que leurs aînés ne connaissent pas. Ce monde virtuel influence nécessairement sur leur façon de penser et de se comporter. Bien qu'ils restent attachés à leurs valeurs, ils ont tendance à s'imposer de nouvelles règles de

conduite, notamment un langage nouveau pour communiquer.

Quels programmes avons-nous en place pour cette génération? Avons-nous assez pour satisfaire les larges besoins des jeunes âgés entre 15 et 30 ans?

Sous le sage leadership de S. M. le Roi Mohammed VI, le Maroc a lancé au cours de la décennie écoulée de profondes réformes, établi des plans sectoriels et des ateliers structurels qui se sont étendus à tous les domaines, notamment économique, social et politique. Le Maroc a aussi beaucoup avancé sur la voie de la réalisation des objectifs de développement, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, plus particulièrement ceux relatifs à la lutte contre la pauvreté, la marginalisation, la fragilité et l'exclusion. Le Maroc a également réalisé des progrès sensibles concernant la parité et l'égalité des sexes, le renforcement de la représentation politique des femmes et leur participation active à la vie publique ainsi que leur présence dans les domaines de la santé, de la famille, de l'éducation et du marché du travail.

Pendant toutes ces années, les jeunes ont figuré au premier rang de nos priorités stratégiques, qu'il s'agisse de leur éducation et de leur formation professionnelle ou qu'il s'agisse de faire en sorte qu'ils participent à la vie politique et au développement économique, social et culturel du pays.

Cet intérêt s'est cristallisé depuis 2009 dans l'élaboration d'une charte nationale de la jeunesse. Nous avons pour objectif de mettre en place un cadre d'action général à travers une stratégie nationale de la jeunesse qui intègre toutes les parties prenantes et par laquelle nous espérons unifier et coordonner les plans d'action de tous les secteurs gouvernementaux concernés et offrir aux jeunes une plateforme globale qui réponde aux exigences de chaque jeune des deux sexes.

Le discours prononcé par S. M. le Roi Mohammed VI le 9 mars 2011 a marqué un tournant décisif pour le Maroc. Dans ce discours, Sa Majesté a identifié les jeunes comme pilier fondamental du développement, et sa volonté s'est incarnée dans la rédaction d'une nouvelle constitution pour répondre aux aspirations du peuple marocain, plus particulièrement des jeunes.

En réponse aux interrogations concernant la méthode à suivre et la formulation des politiques en

faveur des jeunes, le Maroc a opté pour la participation et l'implication de tous les acteurs, plus particulièrement des jeunes. À cette fin, nous avons organisé le premier débat national sur la jeunesse, auquel ont pris part plus d'un millier de jeunes hommes et de jeunes femmes représentant toutes les régions du pays. Le débat qui s'est instauré avec les membres du Gouvernement a été une occasion réelle pour les jeunes de contribuer à la formulation d'une stratégie nationale intégrée de la jeunesse.

Enfin, il y a eu la date du 1^{er} juillet 2011 qui a marqué, pour nous Marocains, une étape historique de notre processus démocratique, lorsque plus de 10 millions de Marocains sont allés voter sur la nouvelle constitution, laquelle récompense les jeunes en les impliquant de façon concrète dans le développement des institutions économiques, sociales et politiques en encourageant leur participation effective aux processus référendaires. Le Conseil consultatif de la jeunesse mis en place et l'action associative seront les garants fondamentaux de la stratégie nationale intégrée de la jeunesse.

La réalisation des aspirations des jeunes dans les pays arabes a toujours été au cœur des politiques nationales et des résolutions adoptées par les Sommets arabes, la dernière étant la proclamation de l'année 2010-2011 Année internationale de la jeunesse, outre le document sur les politiques arabes en faveur des jeunes qui a été adopté par le Conseil des Ministres de la jeunesse et des sports réuni à Marrakech (Maroc) le 4 mai.

Dans leur analyse de la situation de la jeunesse arabe, les États arabes sont arrivés à la conclusion que celle-ci partageait avec les autres jeunes de la planète un ensemble de préoccupations et d'attitudes sur des questions qu'ils considèrent comme un droit universel, telles la sécurité, la liberté, l'égalité, la dignité, la santé et la tolérance. Ils ont aussi reconnu bien des problèmes : de faibles possibilités d'emploi, l'émigration, la participation politique, la préservation de l'environnement et la lutte contre la pollution. Les États ont aussi résolument convenu que l'investissement dans la jeunesse est ce qui permet le mieux de transformer les jeunes en une force multiplicatrice des économies de leurs pays, et ce par le biais de la révision des politiques éducatives pour mieux les préparer à s'insérer sur le marché du travail et à être très compétitifs.

Quel que soit l'effort fourni séparément par les pays, et quelle que soit l'efficacité des politiques en faveur des jeunes mises en place, le succès reste tributaire de l'intensification des efforts aux niveaux régional et international en vue de régler les problèmes rencontrés par les jeunes. Tel est l'objectif assigné à l'Observatoire arabe de la jeunesse créé récemment à Rabat, qui servira de mécanisme pour étudier les tendances futures parmi les jeunes. Nous espérons de tout cœur que cet Observatoire arrivera à faire tomber les frontières et à créer une nouvelle dynamique de communication entre les peuples du monde arabe en vue de garantir leur intégration économique et d'employer les compétences des jeunes au service du développement.

Si 2011 est l'Année internationale de la jeunesse, alors faisons en sorte que 2012 soit celle de l'action en vue de mettre en œuvre les propositions formulées et d'œuvrer en faveur des jeunes et d'investir en eux.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Khalid Mohammed Al-Attiyah, Ministre d'État chargé de la coopération internationale du Qatar.

M. Al-Attiyah (Qatar) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord dire au nom de l'État du Qatar combien nous sommes attristés par le crime dont ont été victimes des dizaines d'innocents en Norvège, crime dû à l'intransigeance contre laquelle nous luttons tous et qui est une des raisons de notre réunion aujourd'hui. J'adresse mes sincères condoléances aux familles des victimes et au peuple norvégien.

La proclamation de 2010-2011, par l'Organisation des Nations Unies, Année internationale de la jeunesse et le choix du thème « Dialogue et la compréhension mutuelle » comme sujet de nos discussions, fondés sur les idéaux des droits de l'homme et de l'esprit de solidarité entre différents peuples, indépendamment de leur appartenance ethnique, nationale, culturelle ou religieuse, ont sans nul doute aidé les jeunes à jouer un rôle central dans le rapprochement des cultures et des religions, le rejet des stéréotypes et le renforcement de la culture de rapprochement et de respect mutuel entre les peuples.

L'État du Qatar est persuadé que les jeunes constituent une composante essentielle de chaque société dont il faut tenir compte pour construire un avenir meilleur où chaque membre de la communauté pourra vivre dans la dignité et jouir de ses droits fondamentaux, notamment les droits de l'homme et le droit à l'éducation, à la santé et la liberté d'expression.

Partant, l'État du Qatar, par l'entremise de ses diverses institutions de jeunesse, sportives, culturelles et sociales, a accordé une grande importance à l'Année internationale de la jeunesse et a fait figurer son thème « Dialogue et compréhension » aux rangs de ses priorités.

L'État du Qatar s'emploie depuis des décennies à nouer le dialogue avec les jeunes pour les amener à participer à la vie publique et à jouer un rôle actif dans la société, ainsi qu'à s'entendre avec eux et à connaître leurs besoins et leurs aspirations futures. Nous avons aussi appuyé, par l'intermédiaire de la fondation Silatech, les initiatives de coopération au Moyen-Orient et en Afrique du Nord visant à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies pour fournir un travail productif décent aux jeunes. Cette initiative vise à régler le problème du chômage au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en créant des emplois pour les jeunes, en les aidant à s'insérer dans le marché du travail, en mettant au point des programmes de formation et de réhabilitation pour jeunes et jeunes porteurs de projets de petite et moyenne envergure. Notre objectif est de créer 100 millions d'emplois d'ici à 2020.

En outre, l'État du Qatar fait tout ce qui est en son pouvoir pour assurer une éducation de haut niveau aux jeunes Qataris et pour offrir des chances égales aux deux sexes, tout en veillant à ce que le système éducatif réponde aux besoins du marché du travail. L'État s'efforce aussi de fournir une couverture médicale aux jeunes, en mettant particulièrement l'accent sur les campagnes de sensibilisation et de prévention des maladies mortelles comme le sida, et de sensibilisation aux dangers de l'abus de drogues et de psychotropes.

J'aimerais aborder un important aspect des politiques de l'État en faveur des jeunes, qui est l'égalité entre les sexes. Nous savons qu'il faut encourager l'éducation des filles, car les efforts visant l'épanouissement des jeunes ne peuvent aboutir que s'ils concernent les filles comme les garçons. L'État du Qatar a accompli de grands efforts dans ce domaine et il est le pionnier dans notre région s'agissant de l'éducation des filles et de leur participation à la société et à la prise de décisions.

Les jeunes âgés de 15 à 29 ans représentent plus de 30 % de la population totale du Qatar. Dans ce contexte, et du fait que nous sommes conscients de ce que cette catégorie de la société représente comme richesse humaine et de ce qu'elle recèle comme

énergies et capacités susceptibles d'être mises efficacement au service du développement du pays, les jeunes ont été intégrés dans le programme « Qatar vision 2030 ». Par ce programme, l'État cherche à consolider les acquis du développement durable en donnant aux jeunes les moyens de jouer pleinement leur rôle dans le processus de développement.

Ces dernières années, plusieurs études et recherches ont traité des problèmes socioéconomiques rencontrés par les jeunes dans le monde arabe, notamment le chômage et une pauvreté endémique. Et il est indéniable que la crise économique et financière qui a éclaté en 2008 a exacerbé les problèmes sociaux et économiques. Puisque les jeunes constituent le groupe de population le plus nombreux au monde, c'est donc eux qui sont les plus touchés par les problèmes économiques, sociaux et environnementaux, tout comme ils rencontrent de grandes difficultés en termes d'accès à l'éducation, à la santé, à un emploi décent et à un niveau de vie minimal.

C'est pourquoi nous devons nous employer à donner aux jeunes les moyens de jouir de leurs droits fondamentaux et leur offrir de réelles possibilités de participer effectivement à la construction de l'avenir de leurs pays, grâce à la participation à la prise de décisions et en en faisant les piliers du développement durable et d'un système économique qui donne à tous les membres de la société des chances de réussite. Il est indubitable que la coopération internationale a un rôle majeur à jouer s'agissant de l'allocation des ressources matérielles nécessaires, de l'échange d'expertise technique et du renforcement des capacités requises pour atteindre la plupart des buts et objectifs que nous nous sommes fixés dans ce domaine. Pour atteindre ces buts et objectifs, il faut que toutes les parties s'engagent à mettre en œuvre les engagements pris et consignés dans le document final de cette réunion (résolution 65/312) et ce à tous les niveaux, national, régional et international.

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe.

Le Président Mugabe (Zimbabwe) (parle en anglais) : Je voudrais commencer par saluer tous les jeunes ici présents pour célébrer l'Année internationale de la jeunesse mais, ce faisant, je réitère et renouvelle l'expression de ma sympathie à la Norvège suite à la tragédie qui a frappé ce pays.

Ma délégation approuve la décision de l'Assemblée générale d'organiser cette très importante réunion, dont le thème est essentiel au renforcement du principe fondamental des relations internationales, à savoir celui de la coexistence pacifique. J'espère sincèrement que les délibérations et les conclusions de cette réunion seront autant d'occasions pour les jeunes de renforcer l'esprit de dialogue et de compréhension mutuelle entre les cultures et les religions, tout en promouvant les idéaux de paix, de respect des droits de l'homme, de liberté et de solidarité.

Les questions relatives à la jeunesse sont prioritaires dans les programmes de mon gouvernement depuis l'accession à l'indépendance en 1980. En hommage aux sacrifices consentis par les jeunes durant la lutte pour notre indépendance, mon gouvernement a non seulement créé un Ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, mais aussi adopté une politique de l'éducation pour tous qui offre aux enfants une instruction diversifiée et des compétences qui les qualifient pour participer à la fois à l'économie et à la vie sociale et politique de leur pays.

Grâce à ces premières mesures prises au cours de nos années de formation en tant que pays nouvellement indépendant, le Gouvernement a veillé à ce que les jeunes au Zimbabwe puissent espérer en permanence être présents dans les diverses institutions représentatives et participer du pluralisme politique. Parallèlement, le Gouvernement a créé et élargi les centres de formation professionnelle. Les avantages de ces mesures, combinés au riche programme d'enseignement, ont permis à mon pays d'occuper une position d'excellence dans les domaines de l'éducation et du développement des ressources humaines sur le continent africain.

Toutefois, malgré ces réalisations, nous nous heurtons toujours au problème du chômage et du sous-emploi des jeunes. Les exigences de l'évolution démographique et la situation économique mondiale actuelle nous mettent aujourd'hui au défi de faire preuve de plus d'innovation pour répondre aux besoins des jeunes au chômage et inactifs. En fait, c'est tout le continent africain qui est confronté à des problèmes urgents du fait du grand nombre de jeunes sans emploi.

En 1995, mon gouvernement a adopté une loi créant le Conseil zimbabwéen de la jeunesse, qui a insufflé une nouvelle dynamique aux efforts visant à faire participer les enfants et les jeunes au dialogue national sur les questions de gouvernance et

d'autonomisation. Le Conseil sert de plateforme à une relation de travail harmonieuse entre le Gouvernement, les jeunes, le secteur privé et la société civile. Le Conseil zimbabwéen de la jeunesse est responsable de la coordination des programmes du Parlement des jeunes, des structures locales du gouvernement des jeunes et des forums d'affaires des jeunes. Les activités du Conseil zimbabwéen de la jeunesse ont permis à nos jeunes d'acquérir une expérience vitale dans les questions de gouvernance et de processus de prise de décisions. Les délibérations et les décisions émanant de ces nobles initiatives alimentent directement nos programmes nationaux de développement en faveur des jeunes.

Il y a tout juste un mois, le 29 juin, nos lycéens ont organisé un débat très réussi sur le modèle de celui de l'Assemblée générale des Nations Unies, au cours duquel ils ont examiné les progrès accomplis par le pays dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En 2001, mon gouvernement a mis en place un programme national relatif au service des jeunes, dont l'objectif principal est de promouvoir une culture de paix, de dialogue, de compréhension mutuelle, de tolérance, d'égalité, de justice et de démocratie. Le but est d'inculquer un sentiment de patriotisme et d'identité nationale, tout en donnant aux jeunes les moyens de se consacrer aux tâches d'édification de la nation et de la communauté en façonnant leur caractère et leurs capacités de direction. Le programme a connu un énorme succès : plus de 80 000 jeunes y ont participé et travaillent maintenant à la mise en place de projets destinés à leur assurer des moyens de subsistance en régime d'autosuffisance. De façon plus précise, le programme a fait tomber les accusations infondées portées contre le Zimbabwe par nos détracteurs occidentaux.

Mon gouvernement a mis en route au fil des ans des programmes de promotion des jeunes, qui ont transformé notre jeunesse en moteurs du développement à long terme. Un exemple notable des programmes d'autonomisation est la réforme agraire, qui a fourni des terres aux jeunes et aux coopératives de jeunes, leur permettant ainsi de participer activement à nos efforts de développement économique national.

Mon gouvernement encourage aussi les jeunes à créer de la richesse par le moyen d'une politique de prise en main par les populations autochtones et

d'autonomisation qui vise à favoriser l'appropriation et le contrôle des moyens de production par les citoyens zimbabwéens autochtones. En outre, mon gouvernement a créé deux importantes institutions de crédit – le Fonds de développement des jeunes et le Fonds d'autonomisation – qui fournissent toutes les deux une aide financière garantie par l'État pour appuyer les micro, petites et moyennes entreprises. Les plans des Fonds sont mis en œuvre en partenariat avec les banques commerciales locales. La difficulté à laquelle se heurte ce programme est la faiblesse des ressources. C'est dans ce contexte que nous encourageons nos partenaires de développement à nous aider en fournissant des fonds supplémentaires pour nous permettre de réaliser notre objectif de formation des jeunes et d'atteindre les objectifs convenus au plan international.

Le Zimbabwe a pour ambition de mettre en place un système éducatif qui intègre effectivement sa jeunesse dans le développement national et qui les dote de compétences industrielles, commerciales et entrepreneuriales appropriées. Les jeunes dans de nombreux pays en développement, y compris le Zimbabwe, sont aussi riches de talent et d'esprit d'entreprise, innovants et créatifs que leurs homologues dans les pays développés. Ce qui leur fait défaut, ce sont les ressources et, souvent, la formation aux techniques et la possibilité de créer des entreprises.

Il s'ensuit que les pays en développement perdent certains de leurs jeunes talents créatifs et novateurs au profit des pays développés dans des domaines aussi cruciaux que l'ingénierie, la santé, l'industrie, le commerce, le droit et la gestion des entreprises. Nous demandons aux entités des Nations Unies et aux autres partenaires de développement d'aider les pays en développement à fournir une formation scientifique et technologique plus actualisée, devenue nécessaire vu le degré actuel de progrès technologiques.

La pandémie de VIH/sida continue de constituer un danger manifeste et immédiat pour l'épanouissement des jeunes, surtout dans les pays en développement. Mon gouvernement, avec l'aide de partenaires comme le Fonds mondial, a investi énormément dans les programmes de prévention et de traitement du VIH et du sida. Mon pays a aussi imposé une taxe sida en vue d'élargir la base financière avec laquelle lutter contre la pandémie. Nous demandons une fois de plus à la communauté internationale d'accroître son aide aux pays en développement face à cette maladie débilitante qu'est le VIH/sida.

Le Zimbabwe appuie pleinement les résolutions adoptées par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui s'est tenu à Malabo, en Guinée équatoriale, en juin et juillet, le Plan d'action de la décennie de la jeunesse (2009-2018) et le Plan d'action de Ouagadougou pour la promotion de l'emploi et la lutte contre la pauvreté, adopté en 2004, pour favoriser la participation active et l'implication des jeunes dans tous les secteurs du développement national. Ces résolutions reconnaissent que notre jeunesse, groupe qui représente le pourcentage le plus élevé de la population en Afrique, ne doit pas rester en marge de nos programmes nationaux et de nos activités d'intégration économiques. Nous devons les considérer comme un atout plutôt que comme une charge pour le développement socioéconomique de nos pays.

En fait, la communauté internationale aurait déjà dû mettre en place un cadre international soigneusement conçu et bien structuré comportant des plans d'action globaux en faveur de l'épanouissement des jeunes. Ce cadre devrait tenir pleinement compte des défis contemporains qui se posent aux jeunes.

Le Zimbabwe condamne tout pays ou groupe de pays qui met à profit la situation pénible des jeunes dans les États faibles pour réaliser leurs sinistres desseins politiques, comme un changement de régime. Le Zimbabwe a été et continue d'être victime de sinistres machinations néocoloniales par le biais de sanctions illégales et d'ingérences constantes dans ses affaires intérieures. De telles sanctions devraient être condamnées – et pour toujours – puisqu'elles ont une incidence négative sur le développement et retardent ainsi l'épanouissement des jeunes en particulier.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Ximena Ponce, Ministre de l'intégration économique et sociale de l'Équateur.

M^{me} Ponce (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Président de l'Assemblée générale. C'est un réel honneur pour le Gouvernement équatorien de notre camarade Rafael Correa d'être ici présent. Nous nous considérons comme des gouvernements démocratiques – quelques-uns en Amérique latine à la recherche d'autres voies possibles de développement qui nous permettent de changer l'axe de la théorie définissant la nature d'un gouvernement.

Nous sommes en train de changer d'axe, passant d'un gouvernement qui s'emploie à offrir des solutions de marché à un gouvernement qui place l'être humain

au cœur du développement. Cela est opportun parce qu'ici, à ce sommet, il s'agit précisément des jeunes – un groupe de personnes ayant des besoins particuliers – et d'autres groupes de personnes qui ont été exclus des modèles de développement antérieurs – femmes, populations autochtones et résidents des zones rurales.

À ce sommet, nous nous concentrons sur les jeunes. Nous pensons que les autres voies possibles de développement que nous explorons peuvent d'une certaine façon offrir des réponses aux problèmes soulevés ici. Mais il y a aussi des questions auxquelles nous, en tant que gouvernements nationaux, devons apporter une réponse.

Les interventions faites ici sont axées sur l'importance de la participation des jeunes. La plupart de ces interventions ont trait à l'idée qu'on se fait en Équateur d'un système fondamentalement démocratique. Notre expérience nous enseigne qu'il y a deux voies différentes pour consolider le système démocratique : la voie de la démocratie représentative et la voie de la démocratie participative. Ces théories se trouvent au cœur de toutes les politiques de développement et de toutes les théories d'État, mais nous en avons vu quelques applications pratiques en cours de route.

La voie de la démocratie représentative est une théorie que nous voulons institutionnaliser. Ce que nous voulons est que toutes les structures de l'État participent à l'instauration d'une authentique démocratie représentative. Dans le cadre de cette vision, nous devons faire que les jeunes et d'autres groupes exclus soient représentés afin que les politiques en faveur de ces groupes de population pénètrent toute la structure de l'État. Cela nous permettra d'atteindre ce que nous avons toujours cherché par l'intermédiaire des organisations sociales ou des groupes de citoyens : à savoir que ceux-ci aient leur mot à dire dans la gestion des affaires publiques.

Nous travaillons durement à cela, à mettre en place une structure normative qui permette aux gouvernements essentiellement démocratiques de disposer d'instruments, que ce soit une constitution ou des cadres juridiques, et qui donne cours à toutes sortes de projets et de programmes de gestion au niveau de l'État équatorien. L'idée est que ces principes directeurs et ces politiques puissent permettre à ces activités de se poursuivre, essentiellement s'agissant des jeunes.

S'agissant de la vie non institutionnelle, il faut faire en sorte que la société civile, quel que soit son mode d'organisation, y compris parfois au niveau individuel, ait les moyens de s'exprimer et qu'elle ait dans sa dynamique et dans sa logique propres la possibilité de dire son mot et d'influer sur la gestion des affaires publiques.

Nous avons avancé sur les deux voies, avec quelques gains qu'il convient de souligner. D'autre part, la Constitution reconnaît, dans un article spécifique, que les jeunes sont responsables de leur propre épanouissement, élément qui garantit de façon directe la participation de tous à la vie publique. De même, nous avons introduit dans la Constitution l'objection de conscience – expression ultime de la liberté : celle pour les jeunes de déterminer s'il est nécessaire ou non, s'il faut se préoccuper ou non, et de décider s'il faut ou non opter pour le service militaire. Dans notre pays, le service militaire n'est pas obligatoire et nous estimons qu'il peut s'agir d'un point à considérer au niveau mondial.

Nous avons fait des progrès s'agissant d'offrir un travail décent et digne aux jeunes qui doivent acquérir l'expérience nécessaire en matière de relations de travail dans le secteur public, par le biais d'un programme intitulé « Mon premier emploi »; 3,3 millions de dollars ont été alloués en une année pour aider les jeunes à s'insérer dans le monde du travail. Nous avons fait des progrès s'agissant des droits liés à la sexualité et à la reproduction grâce à une stratégie visant à éliminer ou à réduire les grossesses non désirées chez les adolescentes. En une année, l'État équatorien va investir 8 millions dans cette campagne. L'éducation gratuite, depuis le niveau élémentaire jusqu'au niveau universitaire, prépare les jeunes à prendre progressivement leurs propres décisions dans la mesure où on leur donne les moyens et les connaissances pour le faire.

Voilà les deux voies de la démocratie participative des jeunes que nous estimons possibles dans notre pays. Ainsi, conformément à ces rêves de jeunesse et de lutte permanente, nous espérons qu'ensemble nous pourrions rendre possible un monde qui doit être celui des jeunes.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Marco Antonio Midence Milla, Ministre de la jeunesse du Honduras.

M. Milla (Honduras) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord adresser mes sincères

condoléances et exprimer ma solidarité au peuple frère de Norvège.

Je représente un pays qui se trouve au cœur de l'Amérique centrale. Bien que riche de sa diversité et doté de ressources naturelles, le plus grand trésor de mon pays reste son peuple. Sur près de 8 millions de Honduriens, le profil démographique montre que 68 % de la population ont moins de 30 ans, ce qui fait du Honduras un pays jeune. Malgré cela, la jeunesse de mon pays connaît une grave situation d'exclusion. Dans le domaine de l'éducation, seuls 35 % des jeunes achèvent avec succès leurs études secondaires, 15 % abordent des études supérieures et 4 % obtiennent un diplôme.

Les jeunes forment 46 % de notre population active, pourtant 4 chômeurs sur 5 sont des jeunes. S'agissant de l'émigration, 60 % de ceux qui quittent le pays à la recherche d'une vie meilleure au Nord sont aussi des jeunes. Plus grave encore est le problème de la sécurité où sur trois décès de jeunes, deux sont imputables à la violence. Tandis qu'on peut comprendre que ces fléaux affectent principalement les jeunes, cela ne suffit pas pour que nous abandonnions la lutte. Nous considérons l'état actuel de notre pays plus comme un défi que comme une sinistre prison de nos espoirs.

Aujourd'hui, nous cherchons une voie pour aller de l'avant. C'est en tant que jeune et en tant que fonctionnaire que je m'exprime. Je représente un gouvernement dont le Président m'a confié le Ministère de la jeunesse, bien que je n'aie que 26 ans. Il a ainsi fait de moi le plus jeune ministre dans l'histoire de la démocratie de mon pays.

Le Gouvernement a ouvert d'authentiques espaces à la participation des jeunes. Une loi-cadre relative à l'épanouissement total des jeunes a été adoptée en 2005, permettant la participation des jeunes à la prise de décisions. La loi a aussi créé le Bureau de la jeunesse, qui nous permet à nous les jeunes, qui formons la majorité de la population hondurienne, de nous exprimer et participer au plus haut niveau de prise de décisions de l'exécutif. Le résultat le plus important de cette loi-cadre aura été la politique du gouvernement en faveur de la jeunesse, qui est alignée sur le plan national qui court jusqu'à 2038. Cette politique permet aux jeunes non seulement de se comporter en consommateurs des politiques publiques, mais d'être d'authentiques agents stratégiques du changement.

S'agissant de la participation citoyenne, nous avons lancé une initiative pour élaborer une loi sur le bénévolat afin de promouvoir la solidarité civique. Une loi sur la réforme électorale réserve 30 % des sièges aux jeunes. En matière d'éducation, nous envisageons des lois qui permettraient à la communauté de jouer un rôle actif dans la formation des jeunes. S'agissant des droits économiques, nous avons des initiatives concernant les jeunes patrons et entrepreneurs et les possibilités de formation afin qu'ils acquièrent les qualifications nécessaires pour se faire une place sur le marché du travail.

Étant donné tous ces progrès, le Honduras se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale, à sa soixante-cinquième session, du document final de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse (résolutions 65/312). Nous espérons de tout cœur que ces mécanismes permettent aux États, aux organisations de la société civile, aux familles et aux jeunes de devenir des décideurs. Nous espérons que la communauté internationale pourra donner corps à ces processus pour que le Honduras passe du stade de la parole à celui de l'action s'agissant de l'inclusion des jeunes.

En conclusion, je souhaite me joindre à tous pour rejeter le vieux cliché qui veut que l'avenir appartient aux jeunes. Ce n'est pas le futur, mais le présent qui appartient aux jeunes. Il est prévu que l'Année internationale de la jeunesse s'achève le 11 août, mais le présent n'est que le début d'une ère où une nouvelle génération jouera un rôle déterminant dans l'avènement d'un monde meilleur.

Le Président : Je rappelle que le temps de parole est de 3 minutes par pays et de 5 minutes lorsqu'on s'exprime au nom d'un groupe. Je remercie les orateurs d'être disciplinés. Comme je l'ai dit, nous avons une centaine d'orateurs encore et j'aimerais que tout le monde puisse prendre la parole.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Dullas Alahapperuma, Ministre de la jeunesse de Sri Lanka.

M. Alahapperuma (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante et opportune Réunion de haut niveau. Je souhaite aussi remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon de ses observations liminaires. Je me joins aux autres orateurs pour adresser mes sincères condoléances aux familles norvégiennes qui ont perdu des proches lors des attaques jumelées de la semaine dernière. Nous nous tenons aux côtés du peuple norvégien en signe de

soutien et de solidarité. Nous sommes également très attristés qu'une majorité des victimes de cette tragédie nationale aient été des jeunes.

Sri Lanka et son peuple comprennent la douleur et le traumatisme provoqués par des attaques d'une telle ampleur pour avoir eux-mêmes connu la même violence incessante pendant près de 30 ans. Qu'ils aient eu lieu à Sri Lanka ou en Norvège, ces événements donnent davantage de sens au thème de cette Réunion de haut niveau sur la jeunesse. Le dialogue et la compréhension mutuelle, à l'intérieur comme à l'extérieur, sont tout deux cruciaux pour l'évolution de la concorde nationale et de la coexistence internationale.

Je prends la parole dans cette enceinte en tant que Ministre de la jeunesse et du développement des compétences d'un pays où les jeunes représentent 26 % des 20 millions d'habitants. Après la fin du terrorisme, les espoirs de la jeunesse du pays de voir une Sri Lanka sûre, meilleure et plus progressiste ont été ravivés.

C'est en tenant compte de cette nouvelle aube de possibilités et de progrès que le Parlement des jeunes de Sri Lanka a été établi et lancé pour marquer l'Année internationale de la jeunesse. Le Parlement des jeunes est composé de 335 membres âgés de 15 à 26 ans, représentant toutes les communautés ethniques du pays. Trente-cinq pour cent des jeunes parlementaires viennent des régions à prédominance tamoule du nord. Le Parlement des jeunes est inclusif aussi, avec des membres appartenant aux différents groupes ethniques et autochtones.

Le Parlement des jeunes a été mis en place pour former des dirigeants ou des représentants nourris des plus nobles idéaux et pratiques démocratiques. Il donne aussi une importante occasion à Sri Lanka, sortant d'un conflit, de renforcer les idéaux de paix, de solidarité et de concorde parmi la jeune génération du pays. Les dirigeants en puissance du Parlement des jeunes pourraient un jour contribuer de façon significative au renforcement et à la revitalisation des institutions démocratiques et de la gouvernance démocratique du pays, et promouvoir encore plus les idéaux de paix, de tolérance et de justice.

La question des jeunes fait l'objet d'une attention particulière dans la politique de mon pays. Le chômage reste un délicat problème politique pour les dirigeants et les décideurs du pays et touche surtout les plus instruits des jeunes. Sri Lanka a connu deux révoltes

violentes de jeunes en 1971 et 1988 et est donc particulièrement consciente des problèmes rencontrés par les jeunes adultes. C'est compte tenu précisément de cette réalité que le programme politique de S. E. le Président Mahinda Rajapaksa, connu sous le nom de « Mahinda vision », accorde la plus haute priorité aux programmes en faveur des jeunes du pays.

Pour accroître les possibilités d'emploi au profit des jeunes et leur permettre d'être plus compétitifs sur le marché du travail, le Ministère de la jeunesse travaille à l'intégration du développement des compétences. Nous encourageons les jeunes à être novateurs et créatifs. Le Document final de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (résolution 65/1) a aussi approuvé un appel similaire en faveur du renforcement de ces acquis.

Le Gouvernement sri-lankais propose des formations et s'emploie à renforcer les capacités pour répondre aux besoins et aux demandes du marché du travail local, régional et mondial. Outre la possibilité de suivre un enseignement général, plus de 1 300 jeunes – y compris des anciens combattants des Tigres de libération de l'Eelam Tamoul – bénéficient d'une formation professionnelle dans le nord et l'est du pays, autrefois touchés par le conflit. En outre, le Conseil sri-lankais des services nationaux à la jeunesse, en charge de la coordination des clubs de jeunes du pays, a mis en place un programme d'enseignement des langues étrangères.

Depuis que le terrorisme a pris fin dans notre pays, nous avons rétabli la stabilité politique et pris des mesures pour améliorer les conditions sociales, civiles, économiques et politiques de tous les Sri-lankais. Nous avons aussi accompli des progrès remarquables s'agissant de la réinsertion, de la réintégration et de l'autonomisation des enfants soldats pour leur assurer un avenir meilleur.

Guidée par sa foi résolue dans la jeunesse, Sri Lanka a présidé la Réunion internationale de coordination des organisations de jeunes cette année à New York. Notre ambition est désormais d'avoir la chance et l'honneur d'accueillir la Conférence internationale des Nations Unies sur la jeunesse en 2014 à Sri Lanka au moment où la communauté internationale s'apprêtera à formuler le nouveau programme devant succéder aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Enfin, comme nous l'avons entendu au cours de la séance plénière d'ouverture, les jeunes d'aujourd'hui veulent qu'on leur donne la possibilité de participer et de contribuer. Ils veulent participer positivement à la vie de la communauté. Ils espèrent ardemment devenir des partenaires actifs dans les processus de développement de leurs pays, être partie prenante dans leurs collectivités et leurs sociétés et non se retrouver en situation de dépendance ou se contenter d'être de simples bénéficiaires. Leurs craintes sont réelles, étant donné les multiples crises mondiales actuelles, en particulier les crises financière et alimentaire et les changements climatiques.

Indiscutablement, les jeunes se demandent s'ils vivront une vie meilleure que celle de leurs parents. Pour ceux qui vivent dans les pays en développement, il est impératif de combler le fossé numérique qui existe, notamment grâce au transfert de technologie et à la coopération internationale afin de transmettre les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice d'une activité rémunérée. Par l'entremise de la coopération internationale, il importe aussi de s'attaquer aux problèmes liés aux migrations internationales. Voilà pourquoi prendre en compte les préoccupations et les besoins concrets de la jeunesse est un impératif du moment. Nous les avons déjà entendu dire que leur avenir se joue aujourd'hui.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Guy Nzouba Ndama, Président de l'Assemblée nationale du Gabon.

M. Nzouba Ndama (Gabon) : Je voudrais Monsieur le Président vous adresser les remerciements du Président de la République gabonaise, S. E. M. Ali Bongo Ondimba, pour l'invitation à cette réunion de haut niveau sur la jeunesse que vous avez bien voulu lui adresser. Pour des raisons de calendrier, il ne peut être présent aujourd'hui parmi nous et m'a demandé de prendre part à ces assises afin de délivrer le message suivant :

« Je suis heureux de prendre part à cette importante Réunion de haut niveau. Nos assises constituent le point culminant de l'année internationale de la jeunesse proclamée le 12 août 2010 conformément à la résolution 64/134.

Le dialogue et la compréhension mutuelle sont les instruments au service d'une paix durable. Ils favorisent le rapprochement des peuples et les amènent mieux se connaître dans ce qu'ils ont de plus profond, de plus vrai et de plus sacré.

La mise en pratique constante de ces outils par les jeunes leur permet de s'ouvrir au monde. Ces deux vertus constituent le moyen le plus efficace de les préparer intellectuellement et spirituellement à être des instruments de paix et de développement.

C'est parmi les jeunes d'aujourd'hui que seront sélectionnés par des voies qui nous sont inconnues les leaders de demain. Les mouvements populaires qui ont récemment secoué le Proche-Orient et l'Afrique du Nord montrent à quel point il est important d'être à l'écoute des préoccupations des jeunes. Nous avons donc tort de ne pas souvent les impliquer dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des décisions majeures qui affectent le destin du monde.

Au Gabon, nous avons compris depuis de nombreuses années la nécessité d'investir dans la jeunesse pour accroître les chances d'un avenir radieux pour notre pays. Mon prédécesseur, le regretté Président Omar Bongo Onbimba, avait coutume de dire que la jeunesse est sacrée. Mon engagement politique s'inscrit dans le prolongement de cette vision qui met la jeunesse au centre du développement du Gabon. En effet, j'ai pris l'engagement de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025. La réalisation d'une telle ambition passe par la valorisation des ressources humaines, c'est-à-dire, la formation des jeunes dans les secteurs clefs de notre économie.

C'est précisément pour répondre à cette exigence que j'ai décidé d'augmenter de manière substantielle les crédits consacrés à l'éducation, à la formation et à l'insertion socioéconomique et professionnelle des jeunes dans mon pays. J'ai également décidé d'avoir régulièrement un dialogue direct avec les jeunes à travers divers espaces de concertation sur leurs aspirations et leur vision pour le Gabon.

Il nous faut combattre le repli sur soi et le mépris de l'autre en regardant le monde non pas à travers nous mais au-delà de nous. Ce sont ces idéaux de paix, de tolérance et de compréhension mutuelle que nous avons l'obligation de transmettre aux jeunes d'aujourd'hui.

Je forme le vœu que la Déclaration (résolution 65/312) que nous venons d'adopter

réaffirmera notre engagement d'améliorer les conditions des jeunes du monde entier et de leur donner une nouvelle espérance, celle de les associer à la construction du monde de demain auquel ils appartiennent. »

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Adoum Garoua, Ministre de la jeunesse du Cameroun.

M. Garoua (Cameroun) : Avant tout, je voudrais adresser au nom de la délégation camerounaise mes condoléances au Gouvernement et au peuple norvégiens suite à la tragédie qui s'est produite à Oslo le vendredi 22 juillet 2011.

C'est un immense privilège et un très grand honneur pour moi de prendre la parole, du haut de cette tribune, à l'occasion de cette Réunion de haut niveau qu'a bien voulu tenir l'Organisation des Nations Unies, pour présenter la position de mon pays, le Cameroun, au sujet de la thématique de la jeunesse.

Je voudrais à travers cette intervention brosser le tableau de la situation des jeunes au Cameroun et présenter les différentes stratégies mises en place par l'État pour promouvoir leur épanouissement, notamment par le biais d'une meilleure prise en compte des préoccupations des jeunes de mon pays, qui représentent plus de 60 % d'une population de plus de 20 millions d'habitants.

L'État a en effet manifesté sa volonté à travers la création, par le Président de la République, S. E. M. Paul Biya, de tout un département ministériel consacré aux jeunes. Dès sa création en 2004, le Ministère de la jeunesse s'est attelé à l'élaboration d'un ensemble de documents stratégiques devant orienter son action. Ces orientations sont contenues dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020. Il met en lumière la place centrale de la jeunesse et affiche la volonté affirmée de faire du Cameroun un pays émergent en 2035.

De cette vision, découle le Document de politique nationale de la jeunesse, opérationnalisée par le Plan jeunesse décliné en 13 projets et programmes. Ces différents projets et programmes visent la participation pleine, effective et efficace des jeunes à la construction nationale et au développement durable du Cameroun, en même temps qu'ils proposent des réponses adéquates aux préoccupations et aux fléaux qui minent

la jeunesse. Par ailleurs, ils s'arriment aux 10 domaines prioritaires identifiés pour les jeunes contenus dans les instruments internationaux tels que les objectifs du Millénaire pour le développement, le Programme d'action mondial pour la jeunesse et le Plan d'action de la Décennie africaine de la jeunesse (2009-2018).

En raison de leur caractère transversal et prioritaire et compte tenu du temps qui nous est imparti, je m'appesantirai sur les quatre domaines que sont l'éducation et la formation professionnelle, la santé, l'emploi et la participation des jeunes au processus décisionnel.

En matière d'éducation et de formation professionnelle, le Gouvernement a mis un accent important sur la formation du capital humain et à cet effet un cinquième du produit intérieur brut y est consacré. L'enseignement public primaire est gratuit. Un enseignement fondamental de qualité, couvrant le cycle primaire et le premier cycle du secondaire, est ouvert aux enfants de 6 à 15 ans, et permet de porter le niveau moyen d'instruction sur un sentier cohérent avec la vision du Cameroun émergent à l'horizon 2035. L'enseignement secondaire a pour socle l'équilibre dynamique entre l'enseignement général et l'enseignement technique, et prépare aux études supérieures dans les filières prioritaires pour le développement d'une économie appelée à s'industrialiser davantage. À cela s'ajoute un enseignement universitaire professionnalisé.

En matière de santé, l'amélioration de l'état de santé, notamment de la population jeune, demeure pour le Gouvernement un objectif soutenu. Mentionnons également l'intervention au niveau de la mortalité maternelle, néonatale et infantile. Pour ce qui est de la lutte contre le VIH/sida, auquel la jeunesse est particulièrement vulnérable, tout un programme basé sur l'approche multisectorielle mise en œuvre depuis 2000 entend axer ses interventions en priorité sur la réduction du taux de prévalence de cette maladie. Les actions de prévention sont développées au sein de la jeunesse, à l'instar des campagnes « Vacances sans sida », le conseil et le dépistage volontaire, la prise en charge des orphelins et enfants vulnérables.

En matière d'emploi, la politique nationale de l'emploi poursuit comme objectif principal la promotion du plein emploi, décent et librement choisi. L'accent est mis en priorité sur le développement de l'emploi salarié, à travers l'appui à l'éclosion et à la compétitivité des petites et moyennes entreprises. La

promotion de l'auto-emploi viendra seconder ce dispositif central, ainsi que la mise en place de programmes spécifiques de promotion de l'emploi en faveur des jeunes. Il me plaît de citer ici le Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine, le Programme intégré d'appui aux acteurs du secteur informel, le Fonds national de l'emploi et, enfin, le Service civique national de participation au développement, dont le but est de contribuer à la mobilisation des énergies.

Dans le domaine de la participation des jeunes au processus décisionnel, il y a lieu de mentionner la création du Conseil national de l'emploi, cadre de concertation, d'expression et d'action de la jeunesse.

Je voudrais pour conclure mon intervention, évoquer les défis et les perspectives. Pour le Gouvernement camerounais, la jeunesse constitue un atout majeur, dans un pays où la stabilité des institutions est établie et où un ensemble de réformes déjà menées démontre à suffisance l'émergence d'une jeunesse responsable, sensible aux notions de paix, de dialogue et de compréhension mutuelle.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Shaw Kgathi, Ministre de la jeunesse, des sports et de la culture du Botswana.

M. Kgathi (Botswana) (*parle en anglais*) : Le Botswana s'associe aux autres délégations pour exprimer ses plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple norvégiens après les récents attentats au cours desquels de nombreux innocents ont perdu la vie.

À l'instar d'autres orateurs, nous vous félicitons, Monsieur le Président, pour l'efficacité avec laquelle vous dirigez cette Réunion de haut niveau. Je vous assure du plein appui de ma délégation alors que vous vous efforcez que nos débats soient fructueux et utiles.

Le Botswana s'associe à la déclaration qui sera faite par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Ma délégation accueille avec satisfaction la déclaration faite par le Secrétaire général en introduction de la présente Réunion de haut niveau (voir A/65/PV.110). Dans l'esprit de cette déclaration, le Botswana est favorable à l'approfondissement de la coordination interinstitutions et à l'intégration du programme relatif au développement de la jeunesse dans toutes les activités du système des Nations Unies. À cette fin, le Botswana souscrit également totalement à l'appel de l'Union africaine à créer un organisme

spécialisé des Nations Unies pour la jeunesse qui appuierait et financerait les initiatives y afférentes menées au niveau des États Membres. Le Botswana appuie par ailleurs pleinement l'élaboration d'indicateurs liés au Programme d'action mondial pour la jeunesse afin d'aider les États Membres à évaluer la situation de la jeunesse dans leur pays.

Ma délégation se félicite de l'adoption du document final de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le thème « Jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle » (résolution 65/312).

Le Gouvernement botswanais a conscience que la jeunesse est une ressource humaine majeure et constitue un élément clef du développement de notre pays. De ce fait, la jeunesse occupe une place centrale dans notre programme de développement national. Nous considérons que le développement de la jeunesse représente un investissement socioéconomique, culturel et politique stratégique pour l'avenir du Botswana. Le Gouvernement botswanais est déterminé à protéger et à développer les jeunes du pays et à leur donner les moyens de se forger un avenir meilleur – un engagement qui découle du constat que l'existence, l'avenir et la prospérité de chaque pays dépend, dans une large mesure, d'une jeunesse autonome.

Un consensus national règne donc s'agissant du besoin de développer et d'autonomiser la jeunesse botswanaise, afin de lui permettre de réaliser son plein potentiel. En conséquence, jeunesse et mise en valeur des qualités d'encadrement sont intégrées aux domaines thématiques stratégiques de la Politique nationale du Botswana en faveur de la jeunesse.

Depuis l'indépendance du pays en 1966, le Gouvernement botswanais s'efforce en permanence d'élaborer et de promouvoir des politiques et des programmes en faveur des pauvres qui ciblent également les jeunes vivant en milieux urbains et dans les zones rurales. La première Politique nationale en faveur de la jeunesse, adoptée au Parlement en 1996, a été révisée pour prendre en compte les nouveaux problèmes qui touchent les jeunes. La mise en œuvre de cette politique répond aux orientations du Plan d'action de la Politique nationale en faveur de la jeunesse.

L'un des domaines thématiques stratégiques qui sera abordé par la Politique 2010 révisée est la question de l'élimination de la pauvreté. Pour relever les défis de la pauvreté et du chômage, et faire face au

problème croissant du VIH/sida chez les jeunes, le Gouvernement botswanais a défini une politique transversale complète qui intègre pleinement les objectifs du Millénaire pour le développement, la Vision nationale 2016 et le Plan de développement national.

Le Gouvernement botswanais est très attaché au développement et à l'autonomisation des jeunes, comme en témoigne également le fait que les problèmes qui les concernent sont systématiquement abordés dans le discours annuel sur l'état de la nation. Ce discours, prononcé par le Président du pays, donne l'occasion d'annoncer les politiques, programmes et projets en faveur de la jeunesse dont la mise en œuvre est prioritaire au sein des affaires gouvernementales.

Cela étant, d'autres obstacles se dressent de plus en plus sur la route des jeunes. Ils sont directement liés aux effets de la récession économique mondiale et se traduisent par la hausse du taux de chômage et de la pauvreté. Il est donc impératif que les gouvernements investissent lourdement dans des programmes d'autonomisation et de développement des jeunes. Il faut également investir dans les compétences nécessaires pour diriger convenablement l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques en faveur de la jeunesse.

Pour conclure, je voudrais faire écho à la demande faite au Secrétaire général de définir des indicateurs concernant le développement de la jeunesse.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Glen Phillip, Ministre de la jeunesse, de l'autonomisation, des sports, des technologies de l'information, des postes et télécommunications de Saint-Kitts-et-Nevis.

M. Phillip (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : Saint-Kitts-et-Nevis s'associe aux déclarations faites au nom du Groupe des 77 et de la Chine et de la Communauté des Caraïbes.

Saint-Kitts-et-Nevis est fier de prendre part à cette importante réunion internationale et nous affirmons aujourd'hui notre attachement aux objectifs et aux actions qui incarnent les thèmes de l'Année internationale de la jeunesse. Comme nous le savons, ces derniers sont la participation, le développement et la paix et ce sont eux qui nous ont menés ici aujourd'hui pour débattre autour du thème « Jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle ».

Nous sommes l'un des plus petits pays du monde et notre gouvernement et notre peuple estiment que chaque citoyen et chaque résident est une composante clef du moteur de nos aspirations sociales et économiques. Cette conviction nous pousse à n'abandonner aucun de nos enfants sur le bord de la route. Mon pays compte 50 000 habitants, dont notre jeunesse représente une nette majorité. Nous sommes convaincus que c'est par la préparation et l'inclusion de notre population jeune que Saint-Kitts-et-Nevis continuera de progresser vers la réalisation de ses objectifs sociaux. En effet, c'est grâce à la préparation et à l'inclusion que ces objectifs majeurs se mueront en progrès économique durable pour tous.

Innovation, inspiration et esprit d'aventure – voilà les qualités de la jeunesse, et à mesure que le monde évolue autour de nous, Saint-Kitts-et-Nevis réalise que nous aussi devons en permanence nous montrer vigilants, résilients et déterminés tandis que nous nous efforçons de construire la société la plus progressive possible.

Notre pays a fait des progrès importants en matière d'éducation, depuis l'accès universel à l'éducation décrété par notre premier héros national, Robert L. Bradshaw, à la mise en place d'un système éducatif pour les jeunes enfants. Sous la direction de notre Premier ministre actuel, S. E. M. Denzil Douglas, Saint-Kitts-et-Nevis s'efforce de concrétiser une vision de plus grande magnitude encore. Par l'intermédiaire d'un parlement d'étudiants, nous préparons nos étudiants – et donc, notre population – à prendre une part active à la poursuite des idéaux démocratiques ancestraux dont dépendent tous les gouvernements stables, où qu'ils soient. Nous cherchons à élaborer et à opérer un réseau d'apprentissage en ligne et de communication afin que tous nos lycées et nos établissements d'enseignement supérieur bénéficient d'une connexion numérique. Nous voulons faire en sorte que notre jeunesse soit prête à participer avec efficacité à la société du savoir d'aujourd'hui autant qu'à celle de demain.

Nous continuons de travailler assidûment en faveur de notre jeunesse dans les 10 domaines prioritaires identifiés par la communauté internationale, et nous nous efforçons de garantir l'égalité des chances en matière d'éducation et d'emploi pour tous nos jeunes, tout en mettant en œuvre des programmes visant à éliminer la faim, la pauvreté, la toxicomanie et la délinquance juvénile, et en proposant un meilleur

système de santé et un environnement plus propre et plus sûr.

Grâce aux progrès de l'information, des communications et de la technologie, et à l'appui des organisations locales de jeunes, telle que la St Kitts and Nevis Youth Parliamentary Association and Island Expressions, le Gouvernement kittitien et névicien, par l'intermédiaire du Ministère de l'autonomisation des jeunes, prépare de plus en plus les jeunes à relever les défis actuels, tout en les équipant pour faire face aux incertitudes de demain.

Mais l'amour que nous portons à notre jeunesse et l'orientation que nous lui donnons – et à vrai dire notre pays tout entier ainsi que d'autres pays des Caraïbes – se heurtent à un défi particulièrement difficile qui n'a rien à voir avec le style de vie immaculé, idyllique et nourricier des Caraïbes. Je fais ici référence au spectre des armes, des drogues, des gangs et de la criminalité, qui assombrit l'horizon de nos pays, de nos économies et de notre jeunesse. Ces fléaux ne sont pas nés chez nous. Paradoxalement, bien que nous ne produisions ni armes ni drogues dangereuses, nous sommes victimes de notre emplacement géographique, où ces deux facteurs, associés à la criminalité, ont fait naître une nouvelle ère d'exploitation, dans laquelle nos jeunes, du fait de leur innocence et de leur ferveur, sont les cibles privilégiées « d'hommes d'affaires » – c'est le seul mot qui me vienne – internationaux et, malheureusement, régionaux, sans scrupules, qui ne cherchent qu'à les exploiter.

Je tiens donc ici, au nom de la jeunesse de mon pays et de toute la jeunesse des Caraïbes, à exhorter sincèrement les dirigeants de conscience à intervenir avec nous pour notre jeunesse et notre avenir. Les ressources techniques et financières requises pour lutter contre ce triple fléau sont bien supérieures à celles dont disposent nos pays en développement. Une assistance internationale pour barrer la route à cet agent étranger est donc essentielle au développement de nos États et, par extension, de tous les États.

Saint-Kitts-et-Nevis est extrêmement reconnaissant du rôle que joue le système des Nations Unies par l'intermédiaire de l'UNESCO et de l'UNICEF, deux organismes qui nous aident à atteindre nos objectifs en matière d'autonomisation et de développement de la jeunesse. Aujourd'hui par exemple, les projets « Voix des petites îles » et « Youth Path » de l'UNESCO jouent un rôle clef pour aborder à

Saint-Kitts-et-Nevis des questions qui n'auraient peut-être pas été posées autrement.

Leigh Hunt nous rappelle qu'il existe deux mondes : celui que l'on peut mesurer avec un crayon et une règle et celui que l'on peut sentir avec son cœur et son imagination. À Saint-Kitts-et-Nevis, nous avons bien compris que c'est par la fusion de ces deux mondes que notre pays répondra au mieux aux aspirations de notre jeunesse.

Nous sommes réunis aujourd'hui dans cette salle parce que nous voulons tous de meilleures chances pour notre jeunesse. Je souhaite ardemment que, grâce à notre vision, notre dévouement et notre persévérance, nous parvenions à les lui offrir.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Paul Otuoma Nyongesa, Ministre de la jeunesse et des sports du Kenya.

M. Nyongesa (Kenya) (parle en anglais) : Je m'associe à mes homologues et aux orateurs qui se sont exprimés avant moi pour présenter à la population norvégienne les condoléances de mon pays ainsi que les miennes suite à la tragédie qui vient de se produire. Son impact sur les jeunes de Norvège est d'autant plus amer que nous sommes réunis ici pour célébrer l'Année internationale de la jeunesse, dont le thème principal est « Dialogue et compréhension mutuelle ». Puisse le Seigneur accorder le repos dans sa paix éternelle à tous ceux qui ont perdu la vie. Puisse-t-il insuffler aux jeunes Norvégiens la force de continuer à rechercher le dialogue et la compréhension mutuelle.

C'est un grand honneur que de participer à la présente réunion qui entend placer la jeunesse au centre du développement. Cette réunion nous donne l'occasion de dialoguer directement avec des jeunes et de faire part de nos accomplissements, de nos difficultés, de nos espoirs et de nos craintes.

L'Année internationale de la jeunesse prend maintenant fin et le moment est venu d'évaluer les progrès que nous avons accompli sur le thème du dialogue et de la compréhension mutuelle. Les jeunes du monde entier sont un atout, une source importante de créativité et d'énergie, et ils ont un grand potentiel. En tant que garants de notre avenir, ils sont les seuls à pouvoir faire en sorte que ce thème soit traduit dans les faits.

Pour ajouter à l'importance donnée par l'ONU et l'Union africaine au règlement des questions liées à la jeunesse, le Gouvernement kényan a établi en 2005 un

Ministère de la jeunesse et des sports à part entière. À l'heure actuelle, le Kenya s'emploie à mettre en œuvre sa stratégie intitulée « Kenya Vision 2030 », les objectifs du Millénaire pour le développement, le Plan d'action pour le développement de la jeunesse de l'Union africaine, le Programme du Commonwealth pour la jeunesse, et à atteindre les objectifs de la Charte africaine de la jeunesse.

Au Kenya, et dans de nombreux autres pays de la région, les jeunes sont aux prises avec de nombreuses difficultés. Certaines d'entre elles ont déjà été évoquées : éducation et formation professionnelle, chômage, pauvreté, accès au crédit, risques élevés d'exposition à des maladies telles que le VIH/sida, drogues, abus des substances psychotropes et dégradation de l'environnement, pour n'en citer que quelques-unes. Les jeunes n'ont pas non plus suffisamment de possibilités de participer à la prise des décisions qui les concernent directement, ni accès à ces dispositifs.

Avant et durant la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, la République du Kenya a pris des mesures pour s'attaquer aux nombreux problèmes rencontrés par les jeunes. Elle a notamment adopté en 2009 la loi sur le Conseil national de la jeunesse du Kenya, fait en sorte que les jeunes participent à la prise de décisions au niveau national, et a mis en place dans chaque circonscription de centres pour l'autonomisation de la jeunesse, qui constituent des guichets uniques où les jeunes peuvent obtenir des informations. Nous sommes également en train de créer des emplois pour les jeunes dans le cadre du programme *Kazi Kwa Vijana*, dont plus de 300 000 jeunes ont bénéficié en 2010.

Nous avons également mis en place le Programme pour l'autonomisation de la jeunesse du Kenya, un projet élaboré et mis en œuvre par le Gouvernement kényan en coopération avec le secteur privé. Ce programme est également financé par la Banque mondiale afin d'étendre le programme de création d'emplois *Kazi Kwa Vijana*, en proposant des formations et des stages axés sur le marché dans le secteur privé, pour que les jeunes puissent acquérir l'expérience requise par les employeurs. Ce projet entre maintenant dans sa deuxième phase et devrait faire fond sur les efforts déjà déployés et les renforcer. Il coûtera 43 millions de dollars et plus de 11 000 jeunes en bénéficieront.

Le Plan national pour le volontariat des jeunes a été établi par le Gouvernement kényan pour que les jeunes contribuent au développement communautaire par le volontariat et le service communautaire.

Le Gouvernement kényan met également en œuvre des programmes de création d'entreprises en coopération avec des partenaires de développement. À cet égard, le Gouvernement kényan a assuré des formations intensives à l'entrepreneuriat afin que les jeunes acquièrent un esprit d'entreprise. Le Fonds kényan pour le développement de la jeunesse est une société publique qui promeut l'entrepreneuriat en facilitant l'accès des jeunes à des crédits abordables.

Pour terminer, je répète que les jeunes sont l'avenir de nos pays et du monde. Le Kenya est déterminé à encourager et à autonomiser les jeunes sur tous les plans, car la solidité d'une construction dépend de ses fondations, et dans ce domaine les jeunes nous servent de fondations.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Zacharie Kimpouni, Ministre de l'éducation physique et de la jeunesse du Congo.

M. Kimpouni (Congo) : Je voudrais tout d'abord exprimer, au nom du Gouvernement de la République du Congo et de son chef, le Président Denis Sassou Nguesso, notre compassion au peuple norvégien à la suite de la tragédie que le pays vient de connaître.

La participation de la République du Congo à cette Réunion de haut niveau démontre le niveau d'intérêt et d'implication que le Gouvernement de mon pays accorde à toutes les questions touchant la jeunesse. En effet, avec une population estimée à 3 687 490 habitants, le Congo dispose d'une population essentiellement juvénile à 60 %. Prenant conscience de cette situation, la politique du Gouvernement est axée fondamentalement sur l'éducation, la formation et l'emploi pour donner à la jeunesse tous les moyens qui lui permettent de s'affirmer comme une force d'impulsion afin de jouer pleinement son rôle et de s'impliquer réellement dans la prise de décisions. La mise en place du Conseil national de la jeunesse du Congo, à l'issue de la deuxième Conférence générale de la jeunesse en octobre 2010, traduit cette ferme volonté.

Je me permets de préciser aussi que, dans le cadre de la lutte contre les comportements déviants, qui constituent un des obstacles au développement, notre action a porté sur l'élaboration de programmes

d'éducation civique et de guides pédagogiques des secteurs formel et informel, l'organisation de rencontres citoyennes dans tous les départements du pays qui constituent des occasions d'éducation, d'échange et de dialogue mutuel avec les populations de tous âges, ceci avec l'appui de nos partenaires du système des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population.

Je puis affirmer que le Gouvernement de mon pays ne ménage aucun effort pour que les jeunes s'approprient toutes les actions menées en leur faveur en prenant en main leur destinée, et qu'ils soient capables de devenir une nouvelle génération de dirigeants, d'acteurs économiques, culturels et commerciaux à même de favoriser l'émergence d'un secteur privé créatif, attractif, dynamique et soutenu.

En dépit des efforts que nous avons déjà évoqués, au niveau national, il reste cependant beaucoup à faire pour remédier à certaines insuffisances. C'est pour cela que nous sommes toujours présents là où se prennent les décisions qui concernent la jeunesse. La présente Réunion de haut niveau est donc une excellente occasion pour cerner ensemble les problèmes qui touchent les jeunes afin d'envisager les approches et les solutions qui s'imposent.

Les décisions du dix-septième Sommet de l'Union africaine qui vient de se tenir à Malabo, Guinée équatoriale, et dont le thème général a été « Accélérer l'autonomisation des jeunes en vue du développement durable », et du Forum des ministres de la jeunesse tenu récemment en Corée du Sud témoignent de l'intérêt collectif, en Afrique et partout dans le monde, de développer la collaboration à tous les niveaux parce qu'il existe aujourd'hui, grâce aux technologies de l'information et de la communication, des occasions pour établir des synergies et des liens de solidarité avec tous les jeunes du monde.

Nous sommes donc condamnés à nous unir dans l'action, le dialogue et la compréhension mutuelle. Mobilisons-nous pour la mise en œuvre de la résolution 65/312 adoptée au cours de la présente séance, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille ». Je souhaite que cette réunion soit stimulante et qu'elle produise des résultats à la hauteur de nos attentes.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ajay Maken, Ministre de la jeunesse de l'Inde.

M. Maken (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens d'abord à vous féliciter pour l'organisation de cette Réunion de haut niveau sur la jeunesse. C'est un hommage approprié à l'aboutissement de l'Année internationale de la jeunesse à l'ONU.

La dernière fois que l'ONU a célébré l'Année internationale de la jeunesse, en 1985, nous avons la chance d'avoir avec nous feu Rajiv Gandhi, qui a été notre plus jeune Premier Ministre. Il a joué un rôle déterminant lorsqu'il a capitalisé sur la dynamique internationale pour le développement de la jeunesse et créé le Ministère de mise en valeur des ressources humaines pour le développement global de la jeunesse en Inde. Sous sa direction compétente, le Parlement a également pris la décision historique d'abaisser la majorité électorale à 18 ans afin de permettre aux jeunes de participer aux processus démocratiques de notre pays. Puis en 1988, il a annoncé la première politique en faveur de la jeunesse.

Pour accroître la participation des jeunes au processus démocratique de gouvernance, l'âge minimum des élus dans environ 300 000 organes locaux a été ramené à 21 ans.

Je suis heureux qu'aujourd'hui ma délégation comprenne trois des jeunes élus de mon pays, qui représentent le Parlement et les assemblées législatives des États, y compris le plus jeune député du Parlement.

Les jeunes constituent un segment dynamique de la société. Ils sont également la ressource la plus précieuse d'un pays. Notre Premier Ministre, M. Manmohan Singh, a très justement qualifié la jeunesse de pilier de la nation.

En tout, 840 millions de personnes, soit près de 70 % des 1,2 milliard d'Indiens, ont moins de 31 ans. L'Inde est donc le pays dont la population est la plus jeune au monde. Nous faisons des efforts particuliers pour garantir un niveau élevé de compétences. Le Premier Ministre préside une mission nationale de développement des compétences dont l'objectif est d'atteindre près de 500 millions de personnes dans le pays d'ici à 2022. Nous avons également lancé un programme de développement des compétences à l'emploi des jeunes. Au cours de la première phase de ce programme, nous évaluerons les déficits de compétences au niveau des districts et alignerons les aspirations des jeunes sur les besoins de la communauté.

Sur le terrain, mon ministère dispose du Plan de service national et du Nehru Yuva Kendra Sangathan (NYKS). Ces deux organismes sont chargés de mener à bien des activités de développement en rapport avec la jeunesse. Le NYKS opère par l'entremise de 125 000 clubs de jeunesse bénévoles répartis sur l'ensemble du pays, et le Plan de service national comprend plus de 3,2 millions de membres – des étudiants – répartis dans plus de 251 universités, 15 000 institutions d'enseignement supérieur et 8 000 lycées.

Nous sommes également en train de revoir notre politique nationale de la jeunesse, dont une première ébauche a déjà été rendue publique afin d'inviter des commentaires et des observations.

L'Institut national Rajiv Gandhi pour le développement de la jeunesse est notre organisme de ressources professionnelles et fait office de centre de réflexion du Ministère de la jeunesse et des sports. À l'occasion de cette Année internationale de la jeunesse, nous en faisons une institution d'importance nationale. Au cours des prochaines semaines, le Parlement promulguera une loi à cet effet.

Nous attendons avec intérêt les délibérations et les résultats de cette Réunion de haut niveau sur la jeunesse. Cela nous aidera à renforcer nos initiatives nationales d'autonomisation de la jeunesse.

Pour terminer, je voudrais réitérer le ferme engagement de l'Inde à développer la compréhension mutuelle et le dialogue, ainsi que notre appui à la déclaration qui a été adoptée tout à l'heure.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alisbek Alymkulov, Ministre de la jeunesse du Kirghizistan.

M. Alymkulov (Kirghizistan) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à l'Assemblée générale sur cette question importante et opportune.

Le Kirghizistan est un pays pacifique et démocratique qui s'efforce de bâtir un État fondé sur l'état de droit. Notre pays est en droit de s'appeler « une jeune république » car les jeunes de 14 à 28 ans constituent 35 % de la population, et plus de la moitié de la population a moins de 35 ans.

Depuis notre indépendance, la politique de la jeunesse du Kirghizistan a eu pour objectif de créer les conditions juridiques, sociales, économiques et

organisationnelles nécessaires au développement de la jeunesse et de la démocratie. Aujourd'hui, la mise en œuvre de notre politique de la jeunesse passe à un autre niveau. Depuis avril 2010, cette tâche incombe à un ministère spécial de la jeunesse, preuve que le Kirghizistan considère le développement des jeunes comme l'une des priorités principales de la politique nationale.

Comme disait le politicien anglais Benjamin Disraeli, « Presque toutes les grandes choses ont été faites par la jeunesse ». Les événements politiques de 2005 et de 2010 au Kirghizistan ont montré que les jeunes sont l'une des principales forces motrices de la société. Les jeunes du Kirghizistan se sont révélés être un élément progressif de la société; ils luttent pour une réforme démocratique et pour le développement socioéconomique du pays.

Le Kirghizistan a pris une part active aux événements relatifs à l'Année internationale de la jeunesse. C'est une excellente occasion pour les jeunes de contribuer au développement de notre pays et de notre société. Le Ministère de la jeunesse a organisé divers événements en rapport avec l'Année internationale de la jeunesse, dont une réunion entre le Président de la République et les jeunes. Nous avons également organisé un événement intitulé, « Notre année, notre voix : dialogue et compréhension mutuelle ». Notre programme, qui prévoit une coopération accrue entre les jeunes et l'État, constitue un exemple utile de participation.

En dépit de ses problèmes politiques, sociaux et économiques, le Kirghizistan cherche à multiplier les possibilités données aux jeunes de participer activement à l'élaboration de l'avenir du pays, et nous continuons à viser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, le Ministère de la jeunesse a commencé à élaborer le cadre conceptuel d'une politique de la jeunesse pour la période allant jusqu'à 2015, politique qui cherche à impliquer l'ensemble de la société dans le développement durable de notre pays.

Le Kirghizistan appuie le document final (résolution 65/312) adopté par l'Assemblée générale. Nous jugeons important de renforcer la coopération internationale en vue d'accroître l'emploi des jeunes et de donner accès à une éducation de qualité, de prévenir la toxicomanie et la criminalité, d'éliminer la pauvreté et de promouvoir l'intégration sociale. Au nom du Président du Kirghizistan, j'appelle tous les États

Membres de l'ONU à accorder une attention accrue à la jeunesse, car l'histoire de demain se fait aujourd'hui, et demain dépendra de la façon dont nous traitons des problèmes auxquels les jeunes sont confrontés aujourd'hui.

Enfin, je voudrais rappeler les paroles de notre Président, qui a dit que dans l'économie, comme dans tous les autres secteurs de la société, nous comptons sur les jeunes. Aujourd'hui, ce sont les jeunes qui font avancer le Kirghizistan. Nous progressons grâce à l'esprit et à l'intelligence de nos jeunes.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Zeferino Martins, Ministre de l'éducation du Mozambique.

M. Martins (Mozambique) (*parle en anglais*) : En tout premier lieu, j'aimerais commencer ma déclaration en présentant à l'Assemblée générale les compliments de S. E. M. Armando Emilio Guebuza, Président de la République du Mozambique, qui n'a pas pu participer à cet important événement en raison de contraintes de calendrier.

Le choix du thème du dialogue et de la compréhension mutuelle est approprié, car le monde d'aujourd'hui se caractérise par des enjeux considérables de caractère politique, économique et social, qui requièrent une grande attention à l'égard du groupe d'âge en question; sachant que les statistiques démographiques montrent que 1,8 milliard d'êtres humains sont des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Ainsi, leur contribution au développement de l'ONU est indiscutable.

Le Gouvernement de la République du Mozambique accorde une grande importance aux questions touchant la jeunesse. C'est pour cela qu'à son ordre du jour, le Gouvernement donne priorité aux politiques, programmes et institutions qui concernent les jeunes; à leur autonomisation économique et sociale; à leurs droits, intégration et participation; à leur développement et bien-être, au financement de projets d'emploi indépendant et d'activités de création de revenus.

La création de possibilités de participation pour les jeunes est le fruit de notre investissement et de notre reconnaissance du potentiel de ce segment de la population. Cet investissement repose sur notre désir de transmettre des valeurs telles que l'unité nationale, la culture de la paix, le dialogue, l'estime de soi, la

solidarité, le respect mutuel, la liberté d'expression, la démocratie et la participation inclusive.

En tenant compte des questions pluridisciplinaires et multisectorielles relatives aux jeunes et en considérant le dialogue comme un élément d'importance capitale, le Gouvernement mozambicain a créé un Comité multisectoriel pour le développement des adolescents et des jeunes, organe consultatif du Conseil des ministres consacré au suivi et à l'évaluation des programmes et des politiques pour les jeunes. Grâce à ce dialogue entre le Gouvernement et la jeunesse, nous sommes en pleine révision des politiques de jeunesse et des stratégies y afférentes, conformément aux recommandations de l'article 12 de la Charte africaine de la jeunesse. Ces révisions prennent en compte les questions pluridisciplinaires et multisectorielles relatives aux jeunes.

C'est dans le contexte de ce souci constant de consolider et de préserver l'ouverture dans la relation entre le Gouvernement et la jeunesse que nous organisons nos efforts pour que ce groupe d'âge contribue davantage au développement du pays. Nous avons l'espoir d'être témoins de l'adoption de la déclaration ministérielle à l'issue de la présente Réunion de haut niveau, car elle aidera à faire progresser le programme de l'ONU relatif au bien-être des jeunes.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Franklin Rodríguez, Ministre de la jeunesse de la République dominicaine.

M. Rodríguez (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer mon allocution en remerciant Dieu Tout-Puissant de montrer que dans ce monde nous sommes plus appelés à nous concilier avec qu'à nous opposer, plus contraints de décider que de diverger. Qu'Il nous protège tous sous le manteau même de Sa sagesse éternelle de Sa grâce infinie et qu'Il nous rende dignes de Son domaine.

Je saisis cette occasion pour exprimer, au nom de la République dominicaine et de notre Président, M. Leonel Fernández Reyna, notre solidarité vis-à-vis du pays frère de la Norvège face aux événements violents qui y sont récemment survenus.

Depuis 2002, en association avec l'ONU, les jeunes dominicains ont joué un rôle notoire dans les instances de l'ONU vouées à la participation. Grâce à cela, nous avons mis en œuvre en 2009, au niveau national, un programme de jeunes délégués auprès de

l'Assemblée générale des Nations Unies. De plus, nous sommes le seul pays d'Amérique latine à disposer d'un profil de pays dans le cadre du Programme des Nations Unies pour la jeunesse. De la même manière, nous avons activement participé aux forums des jeunes de l'UNESCO, à Paris, et depuis 2002 nous avons un programme dominicain basé sur le modèle « l'ONU mise en scène », le seul de ce genre en espagnol, qui permet chaque année à plus de 800 jeunes latino-américains de participer au dit programme.

Dans notre pays, les jeunes cherchent constamment à attirer l'attention sur la nécessité que les personnes chargées d'adopter des décisions pour tous assument leur rôle de façon responsable. En 2010, le jeune Dominicain Marcos Díaz, un nageur de longue distance a décidé, sous les auspices de l'ONU et avec le soutien du Ministère de la jeunesse de la République dominicaine, de se lancer dans un projet dans lequel il joindrait à la nage en eau libre les cinq continents, et ce, afin d'attirer l'attention sur la nécessité d'atteindre les objectifs du Millénaire et de démontrer que, malgré la distance entre les peuples, nous habitons la même planète, dont nous devons faire notre cause commune. Ce jeune a été reçu par Ban Ki-Moon à proximité du bâtiment où nous nous trouvons actuellement.

Avec un objectif similaire, trois jeunes Dominicains ont gravi le mont Everest, lieu où la Terre est la plus proche du ciel. Il y a quelques jours, cinq jeunes Dominicains ont fait une lecture sans interruption et à voix haute pendant 365 heures afin d'établir un nouveau record mondial promulgué par Guinness. De même, les jeunes qui ont protesté hier à travers le monde attendent des réponses positives de notre part, nous qui nous trouvons à la présente réunion. Manifestons que nous sommes conscients de cette responsabilité gigantesque qui repose sur nos épaules, de cette responsabilité vitale de préserver le bien-être des jeunes à travers le monde.

Nous avons assisté avec satisfaction à la création récente d'ONU-Femmes, dirigée par la distinguée ex-Présidente du Chili, Michelle Bachelet; vu les nombreuses difficultés auxquelles se heurtent les jeunes de par le monde et étant donné l'urgence de trouver des solutions à ces maux, nous encourageons les hauts responsables à créer un organisme qui se consacrerait exclusivement à travailler avec les jeunes et pourrait très bien s'appeler ONU-Jeunesse.

De la même manière, nous savons ce qu'aurait dit en ces mêmes lieux le Président de la République

dominicaine, M. Leonel Fernández Reyna, aussi connu comme pacificateur de l'Amérique latine : l'éducation est la pierre angulaire du développement des peuples. Dans cette perspective et à propos de l'élargissement des possibilités d'éducation pour les jeunes dans le monde, nous demandons à l'ONU d'établir une banque mondiale de bourses où chaque pays devrait présenter un certain nombre de possibilités éducatives destinées aux jeunes méritants des régions les plus reculées du monde.

J'invite tous les jeunes du monde à participer, à s'associer, à contribuer à des organisations sociales qui agissent en faveur du progrès des peuples; à faire partie de cercles littéraires, de troupes de danse, d'associations universitaires, de clubs sportifs, d'académies de musique, d'associations bénévoles et de services; enfin, à faire partie de tout ce qui contribue au progrès de la patrie qui les a vus naître. Car tout comme leur empreinte digitale est unique et singulière; leur contribution personnelle au développement et au progrès de tous les peuples du monde le sera également.

Enfin, au Ministère de la jeunesse de la République dominicaine, nous nous engageons à cultiver de jeunes citoyens désireux de participer pleinement, et qui, de spectateurs deviennent des acteurs du changement; qui passent des gradins au terrain; des jeunes qui osent, qui se donnent, qui n'attendent pas que les choses se passent parce qu'en définitive, nous comprenons qu'au XXI^e siècle, le silence et le manque d'intérêt de la jeunesse ne peuvent être considérés comme une option. Il faut que nous extirpions de telles attitudes du corps social, en recourant au scalpel si nécessaire, mais il ne faut jamais que nous cessions de soutenir le principe immuable qui nous convie à être les garants potentiels du changement.

Le Président : Je donne maintenant la parole à M^{me} Ajulu Joy Ifeoma, Directrice du Bureau pour le développement de la jeunesse du Nigéria.

M^{me} Ifeoma (Nigéria) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais m'associer aux autres délégations pour transmettre les condoléances de la délégation nigériane au Gouvernement et au peuple norvégiens à la suite du tragique incident qui a eu lieu il y a quelques jours et qui a entraîné la mort de nombreux Norvégiens, dont beaucoup de jeunes qui s'étaient réunis pour réfléchir sur leur rôle dans l'avenir de leur pays.

Comme nous le savons tous, les jeunes constituent les atouts de toute société et son espoir en l'avenir; il est indispensable d'investir très tôt en eux pour que le pays connaisse un développement authentique. Leur énergie, si elle est convenablement exploitée, contribue dans une large mesure aux succès d'aujourd'hui et représente l'espoir de demain.

C'est reconnaissant l'importance du rôle des jeunes dans la société qu'un ministère spécial consacré à la jeunesse a été créé en 2007 par le Gouvernement fédéral du Nigéria. Depuis sa création, le Ministère fédéral de développement de la jeunesse a mis en place différents programmes et structures destinés à servir l'autonomisation et l'entrepreneuriat des jeunes, notamment des centres de développement et d'acquisition des compétences pour les jeunes, un parlement des jeunes, et un conseil national des jeunes du Nigéria, qui agit comme centre de liaison entre le Gouvernement et les différentes organisations de jeunesse du pays. À l'heure actuelle, le Gouvernement fédéral étudie la possibilité d'établir des bureaux de la jeunesse dans tous les ministères, services et institutions, en vue de faciliter l'insertion des questions touchant les jeunes dans le programme de développement national.

En outre, le Gouvernement est en train de mettre sur pied un fonds pour la jeunesse dont les jeunes pourraient se servir pour satisfaire leurs besoins de développement personnel et d'entrepreneuriat. Cela est devenu nécessaire en raison des difficultés qui se posent généralement lorsqu'il s'agit d'obtenir un prêt auprès des institutions financières ordinaires.

Par ailleurs, le Gouvernement organise régulièrement des ateliers pour les jeunes visant à leur redonner des valeurs et à développer leurs compétences sur le plan de l'encadrement et du leadership. Les résultats de ces ateliers sont transmis au Gouvernement et utilisés pour élaborer les politiques concernant la jeunesse, en tenant compte des opinions des jeunes eux-mêmes. Des campagnes de promotion sont également en cours afin d'encourager les jeunes, au niveau local, à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques destinées aux jeunes.

Le Nigéria est fier d'être l'un des principaux contributeurs du Corps de jeunes volontaires de l'Union africaine, chargé de faire largement connaître et de promouvoir la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse. Pour montrer son appui, le Nigéria a accueilli le lancement et la formation du

premier groupe de membres du Corps dans le ranch d'Obudu (Nigéria). Notre force réside dans le fait que le Nigéria possède une expérience considérable en matière de programmes de développement des jeunes, comme en témoignent le Service national de la jeunesse (National Youth Service Corps) et le Programme d'assistance technique (Technical Aid Corps Programme), au travers desquels le Nigéria fournit une assistance technique à de nombreux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Nous sommes prêts à mettre notre expérience au service du continent et du monde entier.

Je voudrais terminer en invitant toutes les personnes présentes à écouter les conseils prodigués par l'un de nos jeunes : prendre soin d'eux aujourd'hui afin qu'ils puissent prendre soin de nous demain.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Olivia Grange, Ministre de la jeunesse, des sports et de la culture de la Jamaïque.

M^{me} Grange (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Le Gouvernement et le peuple jamaïcains expriment leurs plus sincères condoléances et leur solidarité à l'égard du peuple norvégien à la suite des événements tragiques qui se sont déroulés récemment.

La Jamaïque s'associe à la déclaration de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et à celle du Suriname au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes.

Je saisis également cette occasion pour féliciter l'ONU du travail qu'elle a réalisé dans l'hémisphère latino-américain afin de promouvoir le bien-être des jeunes, et j'exhorte à renforcer sa collaboration avec la sous-région des Caraïbes. Nous sommes impatients de renforcer les niveaux de coopération avec le Programme des Nations Unies pour la jeunesse.

La Jamaïque appuie la décision prise par l'ONU de créer un réseau pour l'épanouissement des jeunes, et nous nous engageons à collaborer à cet égard, car nous pensons qu'il s'agit là d'un excellent cadre pour partager les meilleures pratiques à l'échelle mondiale.

Environ la moitié de la population jamaïcaine est âgée de moins de 30 ans, et nous comprenons donc les avantages d'investir dans la jeunesse afin de garantir sa participation au processus de développement. Nous sommes fiers de notre histoire, de notre culture et de nos traditions, qui conduisent les jeunes Jamaïcains à exceller dans les universités, les entreprises, les postes de direction, le bénévolat, le service communautaire,

les sports, ainsi que les arts visuels et du spectacle. Nos jeunes constituent en effet l'un des grands atouts de la Jamaïque. Aujourd'hui, nous nous enorgueillissons d'avoir l'homme le plus rapide du monde, Usain Bolt, et avons donné au monde l'icône musicale Bob Marley et le reggae.

Mon gouvernement est profondément inquiet de l'influence de la drogue, de la criminalité et de la violence sur nos jeunes, et nous sommes déterminés à remédier à la situation. Cependant, il s'agit d'un problème mondial, et nous exhortons les États Membres à collaborer pour trouver des solutions à long terme à ces problèmes.

Je suis heureuse d'annoncer que dans le cadre des politiques d'intervention nationales, la Jamaïque a fait des progrès significatifs grâce à la mise au point de programmes socioéconomiques pour les jeunes en utilisant une approche multisectorielle et multiforme.

La recherche indique que les secteurs sportif et culturel jamaïcains contribuent à environ 10 % du produit intérieur brut et à 5 % des emplois. Nous associons nos politiques et programmes nationaux consacrés à la jeunesse et aux sports, en utilisant nos atouts culturels comme principaux outils afin de conduire nos jeunes à la prospérité socioéconomique et d'en faire des adultes en bonne santé. Cette approche permet également aux jeunes de s'engager dans de nouvelles perspectives de carrière et contribue au développement de secteurs sportif et culturel dynamiques.

Pour célébrer l'Année internationale de la jeunesse, la Jamaïque a fait participer ses jeunes de différentes façons, notamment en aidant de jeunes animateurs à dialoguer avec des enfants des rues afin de déterminer les types d'intervention dont ils ont besoin, et à s'efforcer d'apporter des changements positifs dans leur vie; en conduisant un recensement national des jeunes en vue de pouvoir exploiter l'énorme potentiel qu'ils représentent; en effectuant une analyse de la situation des jeunes au plan national pour mieux comprendre leurs besoins et leurs préoccupations; et élaborer des cadres politiques appropriés; et en organisant des consultations nationales, conçues et dirigées par les dirigeants de la jeunesse eux-mêmes, pour renforcer encore davantage la politique nationale de la jeunesse.

Nous avons créé des centres d'information pour la jeunesse et accompli des progrès considérables dans la mise en œuvre de notre programme de lutte contre le

VIH/sida. Nous avons élaboré une stratégie nationale de développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes et mis en œuvre un Programme d'excellence du Premier Ministre pour décerner un Prix de la jeunesse. Nous avons également nommé des ambassadeurs de la jeunesse, notamment un ambassadeur de la jeunesse auprès de l'Organisation des Nations Unies. Mon gouvernement a également fait d'importants investissements financiers pour favoriser la création d'entreprises par des jeunes, cela par l'intermédiaire du Jamaica Youth Business Trust.

La Jamaïque appuie le Programme d'action mondial pour la jeunesse, adopté en 1995. Il faut néanmoins mieux définir le cadre international en réexaminant et en actualisant le Programme mondial pour tenir compte des réalités mondiales actuelles. Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous en donner l'occasion et j'espère que vous participerez à certaines initiatives que nous avons présentées tandis que la Jamaïque s'efforce d'atteindre ses objectifs nationaux.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Djiguiba Keita, Ministre de la jeunesse et des sports du Mali.

M. Keita (Mali) : Monsieur le Président, je voudrais m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous transmettre le salut fraternel et amical du peuple malien et de S. E. M. Amadou Toumani Touré, Président de la République, chef de l'État. S. E. M. Amadou Toumani Touré aurait bien voulu être ici, comme à chaque fois que l'Assemblée l'a sollicité, pour partager ensemble ces moments de réflexion sur la jeunesse, cette richesse, cet atout pour le développement de toute nation. Malheureusement, pour des contraintes de calendrier, il m'a demandé de le représenter à cette importante réunion. Aussi, voudrais-je, en son nom, remercier très sincèrement l'Assemblée générale d'avoir organisé cette Réunion de haut niveau sur la jeunesse dont le thème – dialogue et compréhension mutuelle – a été le cadre fédérateur des actions commémoratives de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse de 2010. D'ores et déjà, je voudrais assurer l'Assemblée que ma délégation s'associe à la déclaration qui sera faite par l'Union africaine.

Je voudrais, à la suite des orateurs qui m'ont précédé, présenter mes condoléances les plus émues au peuple de la Norvège à l'occasion de la tragédie subie

par ce pays ami, comme l'a déjà fait le Président du Mali, S. E. M. Amadou Toumani Touré.

Je m'en voudrais, parlant de la jeunesse du haut de cette tribune, si je ne rappelais pas l'histoire en ce 26 juillet 2011. En effet, le 26 juillet 1952, la jeunesse cubaine, avec à sa tête un certain Fidel Castro, procédait à l'attaque de la caserne Moncada pour libérer son peuple. La jeunesse tunisienne et égyptienne a pratiquement fait de même en ce début d'année 2011. La jeunesse est bien souvent la locomotive de l'histoire. C'est ainsi que les Modibo Keita, Nelson Mandela, Ahmed Sékou Touré, Agostinho Neto, Amilcar Cabral, Patrice Emery Lumumba, Kwame Nkrumah et d'autres – tous jeunes – se sont engagés pour la libération de leur peuple du joug colonial.

Cette thématique, « La jeunesse : dialogue et compréhension mutuelle », est en parfaite harmonie avec les valeurs fondatrices de notre pays. Le Mali est aussi une terre de vieilles traditions et de civilisations dont la combinaison et l'harmonie ont fortement contribué à son rayonnement socioculturel. En effet, la société malienne trouve toute sa cohésion et son ciment dans la parole, l'écoute et la compréhension mutuelle. Ainsi, la parole, les maîtres de la parole, les *flaniya* (classes d'âge), le *sinankuya* (le cousinage par plaisanterie), le *nimogoya* (la plaisanterie familiale entre beaux-frères) et l'arbre à palabres, entre autres, sont autant d'éléments et de vecteurs qui ont contribué à l'instauration d'une culture de dialogue et de paix entre les groupes ethnoculturels. Ces échanges ont conduit au brassage de nos ethnies et surtout de nos jeunes, en forgeant l'unité et la cohésion de notre pays.

Dans cette dynamique, les politiques et les orientations stratégiques ont été essentiellement axées sur le bien-être de nos communautés en tenant compte de notre richesse culturelle. Ainsi, les espaces traditionnels de rencontre, les regroupements de jeunes tels que les semaines de la jeunesse, les biennales artistiques, culturelles et sportives, les festivals, les sessions Connaissances du Mali, les camps de jeunesse, les caravanes de l'amitié et autres formes, ont permis de cultiver un certain nombre de vertus et de valeurs comme celles du courage, de la dignité, du respect de l'autre dans la différence, de l'écoute, de la tolérance, de la loyauté, de la solidarité, toutes choses nécessaires à l'émergence de l'ordre social et à la consolidation de la paix.

Pour terminer, je voudrais préciser que toutes ces normes sociales n'abolissent pas l'identité individuelle, bien au contraire. Ces codifications sociales, depuis des temps immémoriaux, ont fait du Mali un pays de paix et de stabilité et continuent d'en faire aujourd'hui un modèle de démocratie, un pays de diversité culturelle, de dialogue et de compréhension mutuelle.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Clément Kofi Humado, Ministre de la jeunesse et des sports du Ghana.

M. Humado (Ghana) (*parle en anglais*) : C'est un honneur que d'avoir la possibilité de faire une déclaration au nom du Ghana à l'occasion de cette Réunion de haut niveau sur le développement des jeunes, qui a pour thème le dialogue et la compréhension mutuelle.

Je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple ghanéens, exprimer notre profonde sympathie et nos condoléances au Gouvernement et au peuple norvégiens à la suite de la fusillade tragique et des attaques à la bombe qui ont coûté la vie à de nombreuses personnes et en ont blessé de nombreuses autres.

La présente séance revêt une importance particulière pour le Ghana, car les jeunes y représentent une part importante de la population et sont très exposés aux dangers posés par la détérioration des conditions sociales et économiques dans le monde. Le Ghana approuve donc le thème de la présente réunion – dialogue et compréhension mutuelle. Nous sommes en effet convaincus que cela nous permet, en tant que parties prenantes, de partager des informations sur les meilleures pratiques en rapport avec des dispositifs de nature à accroître la participation active des jeunes aux processus d'élaboration de politiques et de prise de décisions aux niveaux local, national et international afin d'assurer l'intégration sociale, le plein emploi et l'élimination de la pauvreté.

Pour appliquer pleinement les chartes mondiale et africaine de la jeunesse, le Ghana a lancé une politique et un plan d'action nationaux pour la jeunesse en août 2010. Le Parlement ghanéen a d'autre part ratifié la Charte africaine de la jeunesse en décembre 2010. L'Autorité nationale pour la jeunesse, organisme chargé de faciliter le développement des jeunes au Ghana, mène des activités dans les domaines suivants : premièrement, orientation et sentiment national des jeunes, en s'appuyant sur le plan national de développement; deuxièmement, santé et sexualité des

jeunes; troisièmement, éducation des jeunes en vue d'occuper des emplois et développement de l'esprit d'entreprise; et, quatrièmement, jeunes et gestion des ressources nationales et d'un environnement durable.

L'Autorité nationale de la jeunesse mène actuellement des activités dans 19 domaines prioritaires, qui découlent de la politique nationale pour la jeunesse, et gère 11 écoles et instituts de formation dans les 10 régions que compte le Ghana. Cette année, pour promouvoir le dialogue et la compréhension mutuelle, l'Autorité organise 30 camps de travail volontaire pour les jeunes, en plus de ceux mis en place par d'autres acteurs dans tout le pays, afin de permettre aux jeunes d'apprécier la diversité culturelle du pays et d'assurer des services volontaires pour remettre en état et construire des infrastructures dans des zones rurales : salles de classe, centres de soins, toilettes, projets d'adduction de l'eau en zone rurale, projets écologiques tels que la plantation d'arbres, entre autres. Ces camps permettront également de sensibiliser les jeunes par des programmes et des activités dans le cadre du plan d'action pour la jeunesse, qui dérive de la Politique nationale de la jeunesse.

L'Autorité organise d'autres échanges de jeunes aux niveaux régional, continental et international afin d'exposer la jeunesse ghanéenne à d'autres cultures et à d'autres sociétés dans l'optique de promouvoir le dialogue et la compréhension. Un Parlement de la jeunesse a également été mis sur pied par l'Office national pour la jeunesse et mis en rapport avec le Parlement ghanéen afin de favoriser le dialogue et la participation des jeunes aux processus politiques et de prise de décisions.

Le Ghana s'est également lancé dans un programme national d'emploi des jeunes afin de donner à la jeunesse les moyens de s'engager dans des activités productives et de formation, condition préalable pour préparer les jeunes chômeurs à travailler dans l'industrie et les services publics. Ce programme, qui est composé actuellement de 12 modules de travail comprenant des stages et des formations techniques et professionnelles, dessert 400 000 bénéficiaires sur une période de deux ans. Des stratégies et des programmes de sortie ont été mis au point et les modules alignés sur les sources de financement. À ce jour, et en quatre ans, 111 000 jeunes ont achevé les programmes. Le Ghana a également mis en place des modules spéciaux à l'intention des personnes handicapées et des femmes afin d'assurer leur inclusion et leur intégration sociales.

Le Ministère de la jeunesse et des sports collabore également avec d'autres ministères, notamment ceux de l'éducation et de la santé, pour traiter des questions telles que le VIH et le sida, la toxicomanie et d'autres problèmes de santé liés aux modes de vie.

Mais nous continuons à nous heurter à certaines difficultés. Soucieux de l'avenir, le Gouvernement s'associe aux partenaires donateurs afin d'augmenter le financement du programme national d'emploi des jeunes.

Pour ce qui est de l'impact social et économique, le comportement relativement calme de la jeunesse au Ghana est dû en partie à l'ouverture et à la transparence du Gouvernement et de la société qui permettent aux jeunes d'avoir un dialogue propice à une compréhension mutuelle. Les programmes de mise en valeur de la jeunesse actuellement mis en œuvre au Ghana ont commencé à avoir des effets positifs sur la société en favorisant la concertation et la bonne entente parmi les jeunes et entre la jeunesse et les parties prenantes. Ils créent également des perspectives d'emploi, réduisant ainsi le chômage et la pauvreté, ce qui explique la stabilité relative de la jeunesse.

Dans le cadre des présentes assises, le Ghana est prêt à écouter les autres participants et à partager ses expériences afin d'enrichir nos méthodes et nos approches.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Radhouan Nouicer, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Tunisie.

M. Nouicer (Tunisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer ma brève déclaration en adressant les sincères condoléances du peuple tunisien à la Norvège, à son peuple et à son gouvernement, et exprimer notre solidarité avec les familles des victimes des actes odieux perpétrés vendredi dernier à Oslo. Ce drame nous rappelle que nous ne pouvons pas permettre que notre monde et notre jeunesse soient pris en otage par des extrémistes politiques.

Le peuple tunisien a, en peu de temps et armé de ses seules convictions démocratiques, réalisé une révolution pacifique et spontanée sans dirigeants politiques, sans orientation idéologique et sans ingérence extérieure. Les slogans entonnés durant la révolution par la population – notamment les jeunes et plus particulièrement par ceux que l'on appelle la génération « dot.com » – étaient profondément ancrés

dans les valeurs universelles de liberté, de dignité et de démocratie.

Les jeunes qui ont investi les rues de Tunis et d'autres villes du pays à la fin de décembre 2010 et au début de janvier 2011 appartiennent à toutes les couches de la société : pauvres et riches, hommes et femmes, garçons et filles, entrepreneurs et chômeurs, diplômés et analphabètes. Ils étaient tous d'accord pour crier « ça suffit » et dire que les Tunisiens méritaient une meilleure gouvernance et un Gouvernement qui écoute le peuple et œuvre à son bien-être et à sa prospérité dans une transparence et une responsabilité totales.

Aujourd'hui, le peuple tunisien est redevable à sa jeunesse de la liberté d'expression dont il jouit et des perspectives démocratiques auxquelles il aspire. La jeunesse tunisienne a également joué un rôle déterminant pour protéger les familles, les quartiers et les villages au cours des journées difficiles qui ont suivi la révolution.

Aujourd'hui, les organisations et les associations non gouvernementales créées par de jeunes Tunisiens promeuvent très activement les principes de tolérance, d'égalité et de parité entre les sexes, et sensibilisent la population à l'importance de la participation des jeunes au dialogue politique national. Les jeunes Tunisiens s'activent également à aider leurs voisins libyens lorsqu'ils arrivent en Tunisie, fuyant leur pays déchiré par la guerre.

Aujourd'hui, la Tunisie est à un tournant de son histoire. Le pays est sur le point de s'engager dans un processus fondamental de démocratisation. Nous comptons sur nos propres forces pour remplir les promesses de la révolution, et nous disposons de ces forces : une population hautement éduquée, une classe moyenne bien établie et des femmes très émancipées. Mais notre meilleur atout est peut-être le dynamisme et le niveau élevé d'engagement de notre jeunesse. Les jeunes Tunisiens sont le principal atout du pays et joueront un rôle central dans le succès de la transition.

La Tunisie a tiré beaucoup d'enseignements de sa révolution. Nous avons appris que le gouvernement doit écouter la jeunesse; il n'est peut-être pas en mesure de leur en offrir davantage, mais il doit les traiter avec respect et dignité, développer le sentiment de leur valeur personnelle et insuffler l'espoir. Le gouvernement doit également tenir compte du fait que les jeunes se considèrent comme des citoyens à part

entière et il doit les faire participer aux décisions relatives à leur avenir

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Urgamal Byambasuren, Secrétaire d'État du Ministère des affaires sociales et du travail de la Mongolie.

M. Byambasuren (Mongolie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'ONU d'avoir organisé à point nommé cette très importante Réunion de haut niveau. La Mongolie est un pays de jeunes, et ces derniers ont donc toujours été au cœur des politiques du Gouvernement. Le Gouvernement mongol met en œuvre des politiques et des programmes visant à promouvoir l'emploi des jeunes; il leur donne la possibilité de suivre un enseignement conforme aux besoins du marché du travail, introduit une technologie moderne afin de les aider à rester au niveau du développement mondial, aide les jeunes familles et fournit des logements en accordant des prêts à taux réduit. Grâce à ces efforts, nous réalisons des progrès considérables.

Les jeunes doivent être au cœur du développement durable, mais ils restent confrontés à plusieurs défis. Qu'il me soit permis de rappeler les principaux défis auxquels se heurte la jeunesse de mon pays.

Premièrement, les jeunes ne tirent pas suffisamment profit de notre croissance économique. Le taux de croissance économique en Mongolie n'est pas descendu en dessous de 6 % au cours des dernières années. Pourtant, le chômage des jeunes n'a pas diminué pendant cette même période, et demeure deux fois plus élevé que la moyenne nationale. La lutte contre le chômage des jeunes est essentielle pour vaincre la pauvreté, promouvoir la famille et la stabilité, et décourager la criminalité. Il est donc primordial de faire en sorte que la répartition des ressources et de la richesse soit plus juste et plus favorable aux jeunes.

Deuxièmement, un autre problème qui affecte profondément les jeunes est celui des migrations interne et internationale – depuis les zones rurales vers les zones urbaines et depuis les zones urbaines vers l'étranger. En conséquence, la surpopulation est devenue une réalité dans les communautés urbaines, tandis que dans les zones rurales on constate une pénurie de main-d'œuvre dans l'élevage traditionnel. Troisièmement, les problèmes de santé que rencontrent les jeunes, notamment l'abus d'alcool, la toxicomanie

et le VIH/sida, sont une autre préoccupation. Quatrièmement, les problèmes tels que la détérioration de l'environnement et les changements climatiques sont devenus des problèmes au niveau mondial, et ne sont plus seulement ceux des nations prises individuellement. Il est nécessaire de prêter une attention particulière à l'éducation des jeunes afin de développer en eux l'attitude morale consistant à prendre soin de l'environnement et à assumer une responsabilité sociale. Cinquièmement, les disparités dans les niveaux de vie et d'éducation se creusent chez les jeunes, conduisant à un traitement inégal.

Pour relever ces défis, il est indispensable de nous engager dans une coopération internationale accrue, en plus des efforts nationaux. La création d'emplois décents et productifs pour les jeunes, ainsi que l'amélioration de leurs qualifications, de leur éducation et de leurs compétences pour leur permettre de contribuer à la croissance économique et d'en tirer profit, devraient être au cœur des politiques de développement.

Nous appelons l'ONU à formuler des recommandations détaillées et à nous fournir des méthodologies. Il est nécessaire de mettre en place des politiques globales pour gérer les flux migratoires internationaux de manière à favoriser les migrants, reconnaissant ainsi les contributions des migrations internationales à l'économie. Il est tout particulièrement essentiel d'aider les jeunes à migrer avec leurs familles pour les aider à éviter les problèmes que sont la dissolution des familles, l'abus d'alcool et le VIH/sida.

Nous appelons les institutions internationales bancaires, financières, et d'investissement, ainsi que les entreprises internationales, à se concentrer davantage sur le développement durable des pays et à s'efforcer d'avoir un impact plus positif sur l'environnement et le bien-être de la société et des jeunes, en s'éloignant de leur position traditionnelle qui consiste à se focaliser sur les bénéfices économiques. L'investissement étranger direct joue un rôle important dans la vie économique de chaque pays en développement. À cet égard, il est essentiel que les contrats d'investissement – en particulier dans le secteur minier, qui a un profond impact sur l'environnement – prévoient obligatoirement l'utilisation de techniques et de technologies respectueuses de l'environnement, la formation d'une main-d'œuvre recrutée parmi les jeunes du pays, et

l'amélioration constante des qualifications et des compétences des jeunes.

L'intensification des activités visant l'échange d'informations entre les jeunes et la coopération et la mise en commun des expériences au niveau régional, est d'importance cruciale pour approfondir leurs connaissances et leur savoir-faire, accroître leur confiance en soi, leur inculquer la notion du respect de l'environnement et de la Terre, et instiller en eux le sens des responsabilités sociales collectives. Nous appelons donc l'ONU et ses institutions à accroître leurs efforts en faveur des divers groupes de jeunes aux niveaux régional et sous-régional. L'ensemble de nos activités et de nos efforts pour la jeunesse constitue un excellent investissement pour un grand avenir. Je crois qu'ensemble nous pouvons faire quelque chose d'extraordinaire.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Zhou Changkui, Vice-Ministre de la Chine.

M. Zhou Changkui (Chine) (*parle en chinois*) : C'est un honneur pour moi de participer à cette Réunion de haut niveau sur la jeunesse au nom du Gouvernement chinois. Le Gouvernement chinois et les organisations pour la jeunesse apprécient sincèrement l'organisation de cette réunion importante de l'Assemblée générale pendant l'Année internationale de la jeunesse. La délégation chinoise tient à s'associer à la déclaration faite par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Gouvernement chinois a toujours attaché une grande importance au développement des jeunes et au travail des jeunes. Le Gouvernement élabore et met en œuvre des politiques concernant la jeunesse selon une perspective stratégique à long terme, en améliorant les lois relatives à la jeunesse et les mécanismes de coordination pertinents, en développant les talents des jeunes et en appuyant la mise en place d'organisations pour la jeunesse. Pendant les 11 années qui se sont écoulées depuis l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse, le Gouvernement chinois a accru l'appui financier dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la culture et de la santé, entre autres.

La Fédération panchinoise des jeunes est chargée de la coordination et de la cogestion des questions concernant la jeunesse. Au fil des ans, en s'inspirant des quatre fonctions de base, à savoir organiser, guider, servir les jeunes, et protéger leurs droits juridiques, la Fédération a promu l'élaboration et la mise en œuvre

de politiques pour la jeunesse et développé une série de programmes adaptés aux traits propres de la jeunesse. Ces programmes sont axés sur les domaines suivants : participation, emploi et entrepreneuriat des jeunes, service bénévole, protection des droits des jeunes, protection de l'environnement, culture et sports.

L'année commençant en août 2010 a été proclamée par l'ONU deuxième Année internationale de la jeunesse. En se centrant sur le thème du dialogue et de la compréhension mutuelle, la Fédération panchinoise des jeunes a organisé une célébration pour la Journée internationale de la paix sur le thème « La jeunesse chinoise et le développement pacifique », le Sommet de la jeunesse à l'Exposition universelle de Shanghai de 2010, l'Année Union européenne-Chine de la jeunesse en 2011, et la Conférence l'ONU mise en scène à Beijing en 2011, entre autres. Ces dialogues et échanges ont servi de plateforme pour les jeunes afin d'améliorer leur compréhension mutuelle et de promouvoir leur participation et leur développement.

L'Année internationale de la jeunesse est un autre jalon important des activités menées par l'ONU en faveur de la jeunesse. Je voudrais saisir cette occasion pour proposer trois façons d'aller de l'avant.

Premièrement, aidons l'ONU à continuer de jouer un rôle important dans la promotion du développement des jeunes. Compte tenu de son rôle de chef de file et d'avocat dans la promotion du développement des jeunes, l'ONU a grandement contribué au bien-être des jeunes du monde entier et à l'amélioration des politiques de la jeunesse. Aujourd'hui, les problèmes des jeunes revêtent de nombreuses caractéristiques communes par-delà les frontières et les jeunes sont confrontés à des défis de plus en plus internationaux. Le développement des jeunes fait désormais partie intégrante du programme de développement mondial.

Deuxièmement, favorisons la participation et le développement commun des jeunes. Puisque la jeunesse est une force politique de poids, faciliter la participation politique des jeunes reflète le niveau d'égalité et de progrès d'une société. La participation est un moyen pour les jeunes d'améliorer leur statut, d'exercer leurs droits et de promouvoir le développement commun. Outre les traditionnelles élections et consultations politiques, nous devons nous adapter aux nouveaux traits de la prise de conscience politique et aux nouveaux moyens d'expression des jeunes, en leur offrant davantage de canaux et d'options, comme les organisations virtuelles et les

nouveaux médias de l'Internet. Ce n'est qu'avec une participation améliorée et plus large que les jeunes pourront véritablement participer au processus de mondialisation et de modernisation, et aussi en bénéficier.

Troisièmement, encourageons les jeunes à créer un monde harmonieux grâce au dialogue culturel. La diversité des cultures et des civilisations est un trait fondamental de la société humaine. Le pluralisme culturel est le patrimoine commun de l'humanité. La diversité entre les civilisations et les cultures ne doit

pas être une cause de conflit dans le monde, mais plutôt un moteur important du progrès de la civilisation humaine. En tant qu'héritiers de la civilisation, les jeunes ne doivent pas seulement absorber l'essence spirituelle de leurs nationalités et de leurs régions, mais également contribuer au dialogue entre les civilisations. En tant que pionniers des cultures, les jeunes doivent contribuer à la création d'une culture de la jeunesse compatible, ouverte et nouvelle, conduisant à une nouvelle ère de coexistence culturelle.

La séance est levée à 13 h 10.